

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN  
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE  
KARNAK  
LOUQSOR (ÉGYPTE)  
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي  
لدراسة معابد الكرنك  
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 5, 1975.

*Avec l'aimable autorisation de l'Institut Français d'Archéologie Orientale (Ifao).  
Courtesy of Institut Français d'Archéologie Orientale (Ifao).*



# LA TRIBUNE DU QUAI DE KARNAK ET SA FAVISSA

COMPTE RENDU DES FOUILLES MENÉES EN 1971-1972 (2° CAMPAGNE)

J. LAUFFRAY

Annexes de Cl. TRAUNECKER

et de S. SAUNERON

Dans divers articles <sup>(1)</sup>, nous avons rendu compte des dégagements effectués devant le I<sup>er</sup> pylône de Karnak en 1969-70, et principalement aux abords de la tribune du quai souvent appelée, abusivement selon nous, débarcadère. On y trouvera : une description générale de ce monument, un rappel des diverses hypothèses le concernant et un essai de datation. Un sondage était alors en cours dans le massif de l'esplanade <sup>(2)</sup>; très prometteur, il venait de fournir trois statues, actuellement exposées au musée de Louqsor. L'intérêt de ce sondage nous incita, avant de restaurer les pavements de la plate-forme et de la rampe, à entreprendre une exploration exhaustive de la totalité du massif. Les résultats de ce travail vont être décrits et commentés par J. Lauffray en ce qui concerne la fouille et l'architecture et par S. Sauneron et Cl. Traunecker pour l'étude de la statuaire et des textes.

Le chantier a été financé par l'administration des spectacles « Son et Lumière », intéressée à son prompt achèvement. Commencé en 1971, il s'est poursuivi jusqu'en 1972. G. Mahieu, architecte, coopérant au titre du Service National civil, a effectué les relevés sous le contrôle de J. Lauffray; à partir de la mi-juin, il a surveillé seul la fouille. Les divers laboratoires du Centre de Karnak ont apporté leurs concours, chacun en ce qui les concernait.

Il ne nous a pas été possible, en raison des délais impartis pour le rétablissement du passage des touristes, d'effectuer une fouille stratigraphique jusqu'à l'eau phréatique sur la totalité de l'emprise de la tribune. A partir de la cote [Z 73,90 m] (niveau correspondant au bas de la fondation d'un complexe en briques de terre crue), nous avons

<sup>(1)</sup> Lauffray-Sauneron, « Rapport sur les travaux de Karnak, 1968-1969 », *Kémi* 20, 1970, p. 58 et suiv.; et 21, 1971, p. 53 et suiv.; Lauffray, « Travaux du Centre franco-égyptien de Karnak en 1970-1971 », *CRAIBL*, juillet-octobre 1971, p. 557-571 et 1973, p. 303-313; Lauffray, « Karnak — Histoire d'une découverte », *Archeologia* n° 43, 1971, p. 53.

<sup>(2)</sup> *Archeologia*, loc. cit.

dû nous contenter de faire sept sondages qui, à l'exception du septième, ont rencontré les mêmes strates.

Les dépliants figures 1 (plan d'ensemble), 2 et 5 (coupes) donnent le relevé de toutes les structures mises au jour. Les numéros dans des cercles renvoient à des observations faites sur le terrain au jour le jour. La numérotation part de l'unité pour chaque carré <sup>(1)</sup>. Les niveaux absolus [Z] sont indiqués en chiffres penchés.

## I. — LES FAITS.

En préalable aux commentaires et essais de synthèse qui suivront, résumons les faits observés tels qu'ils ont été notés dans les cahiers de la fouille, carré par carré et sondage par sondage (fig. 1, 2 et 5).

### A. STRUCTURES RECONNUES ENTRE LE PAVEMENT DU MONUMENT, ET LE NIVEAU Z 73,90 m <sup>(2)</sup>.

#### *Carré [IV. P (80)]*

[1] Assise supérieure saillante formant corniche (Z 76,30 m, avant rectification de l'horizontalité de l'assise); deux lignes gravées à la pointe donnent le tracé de mise en place du parapet, tel que nous l'avons restitué. La partie ombrée correspond à un défoncement; il a pu s'y loger un socle ou une bitte d'amarrage (?) (cf. dans la tombe de Neferhotep, la représentation de la tribune) <sup>(3)</sup>.

[2] La fondation des murs de la tribune a été reconnue sur une hauteur de 5,45 m, correspondant à six assises qui sont largement débordantes en escalier vers l'intérieur.

<sup>(1)</sup> Sur le système de quadrillage, *Kémi* 19, 1969, p. 116; et sur les conventions de dessin *ib.*, p. 181. Les numéros de référence aux plans et coupes sont placés sur ceux-ci dans des cercles et entre crochets dans le texte; ne pas les confondre avec les appels de note qui sont entre parenthèses. Si deux numéros identiques figurent sur un même plan, c'est que : soit ils appartiennent chacun à des carrés différents, soit, s'ils sont dans les mêmes carrés, qu'ils se rapportent à une même structure interrompue.

<sup>(2)</sup> Dans chaque carré, les numéros placés entre parenthèses ci-dessous ne correspondent pas à ceux donnés dans *Kémi* 21, fig. 3.

<sup>(3)</sup> N. de G. Davies, *The Tomb of Nefer-hotep*, (tombe 49), pl. XLII-XLI, p. 32-33; Al. Badawy, *Le dessin architectural chez les anciens Egyptiens*, p. 204-205, fig. 241 (représentation bien antérieure à l'état de la tribune).



Au niveau de la sixième assise à partir du haut, la largeur du mur atteint 2,80 m; au-dessous apparaît une assise en retrait. Les pierres sont brutes de taille et liées au mortier de chaux maigre<sup>(1)</sup>. Une monnaie de bronze n° D. 233 de Ptolémée III (identification du Pr. Jacques Schwartz) a été recueillie juste sous le dallage; au-dessous, remblais de terre, incluant un bloc basculé provenant d'une chapelle de Chepenoupet II. De Z 75,05 m à 74,85 m, éclats de pierre et fragments de briques cuites.

[3] Plusieurs blocs rectangulaires superposés (arase à Z 74,20 m) sont accolés en saillie à la fondation du mur Ouest, à laquelle ils étaient reliés par des queues d'aronde. Situés sur l'axe du monument, mais non sur l'axe du temple, cet empilement de blocs a pu servir de fondation à un autel ou à un support de barque<sup>(2)</sup>. Rappelons que, dans le dallage, des mortaises de scellement cylindriques disposées sur le pourtour de cet emplacement ont été observées. Elles ont laissé supposer, comme le pensait P. Barguet<sup>(3)</sup>, qu'un édicule en bois, peut-être du type *h3yt*, a pu s'y élever. Les arasements d'un tel édicule ont été notés sur le quai du temple de Montou.

[4] Emplacement de l'une des mortaises. Sa partie Est qui se trouvait dans une dalle du pavement déposé n'est pas représentée sur le plan.

[5] Mur du quai Nord<sup>(4)</sup>. Il est construit en soutènement (boutisses solidement liées par des queues d'aronde); son arase actuelle ne porte pas de traces d'usure; il devait être plus élevé. Trois grandes dalles usées, posées sur cette arase jouxtent le Nord de la tribune. Elles ne sont pas exactement orientées comme le quai et paraissent une réfection postérieure, probablement romaine. Elles définissent un niveau de sol de 74,99 m, plus élevé que le dromos de 1 m. Le quai formait alors une digue protectrice contre les inondations.

(1) Analyse faite par le laboratoire du Centre.

(2) Prisse d'Avennes, *Histoire de l'art égyptien*, 1878, p. 409, « autel élevé sur une plate-forme », et pl. XXXIV, fig. 34; Legrain, *Les temples de Karnak*, p. 5 et fig. 5.

(3) P. Barguet, *Le temple d'Amon-Ré à Karnak*, Le Caire 1962, p. 41, note 1 et J. Lauffray, *Kémi* 21, p. 90-92. Sur un projet de débarcadère à Thèbes, publié par Davies, « An Architect's Plan from Thebes », *JEA* 4, p. 194-199, et commenté par Al. Badawy, *op. cit.*, p. 202, on distingue sur le front de la façade de la tribune un rectangle contre lequel vient buter le parapet exactement à l'emplacement correspondant à celui de la fondation que nous avons retrouvée. A noter que des arbres sont plantés le long des façades latérales.

(4) Sur l'orientation du quai qui est différente de celle de la façade Ouest de la tribune, *Kémi* 20, p. 58 et 21, p. 96-97; H. Chevrier avait dégagé ce quai en 1946, *ASAE* 46, 1947, p. 157-158 et pl. XVIII.

[6] Au niveau de l'eau phréatique, à environ Z 71,50 m : blocs décorés, fragments de statues, tombés dans une épaisse couche de sable recouvrant la terre noire remplissant le bassin. Ils peuvent provenir de la tribune ou des berges du quai. Au Nord du point 6, un scarabée au nom d'Aménophis II a été recueilli.

*Carré [IV. O (89)]*

[1] Assise supérieure débordante en corniche, (pierre d'angle, longueur 4,35 m, largeur 1,50 m; Z 76,39 m avant redressement de l'assise). Des fragments du parapet étaient conservés en place, posés sur un tracé gravé sur la face d'attente. Les queues d'aronde reliant les pierres de corniche se trouvaient sous le parapet qui les dissimulait. L'une d'elles étant située près de l'axe Est-Ouest de la tribune, il est certain que le parapet se poursuivait sur tout le front de la façade occidentale <sup>(1)</sup>.

[2] Mur du quai Sud. Comme au Nord, deux dalles (Z 74,50 m) sont posées sur l'arase du mur. Celle-ci plus au Sud, est recouverte par le béton d'étanchéité d'une grande citerne byzantine qui déborde sur l'emprise du bassin de la barque, comblé à cette époque.

[3] Le long du mur Sud de la tribune, une saignée est creusée dans le mur du quai sur toute sa largeur, passage probable d'une canalisation en terre cuite retrouvée plus à l'Est en [IV. O (99)].

[4] Les strates du remblai général sont ici interrompues. On rencontre des débris d'époques diverses : blocs basculés, briques rouges. Une excavation paraît avoir été creusée dans cet angle de la tribune.

*Carré [IV. P (90)]*

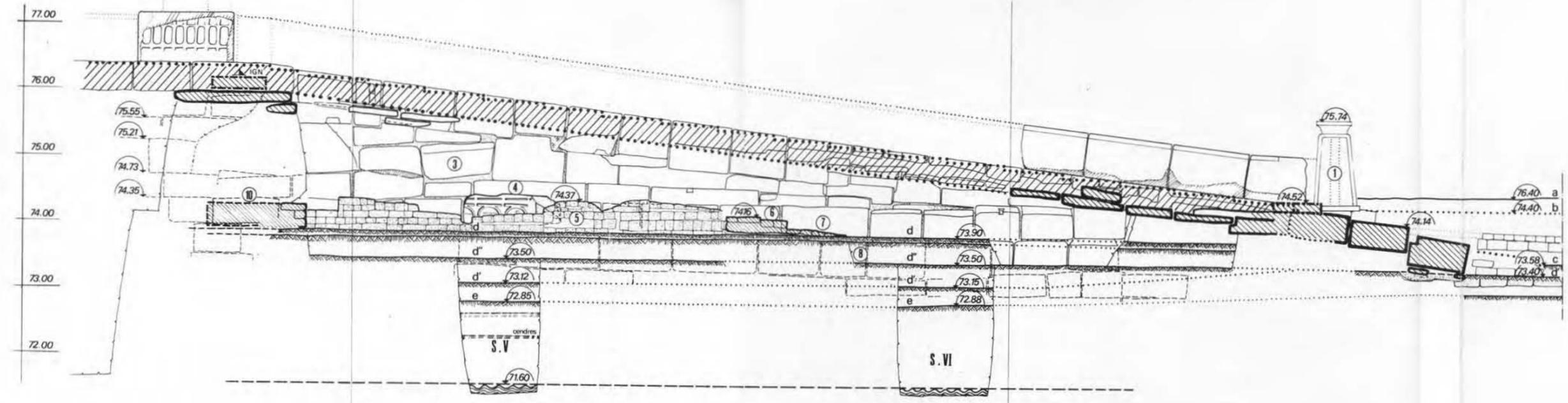
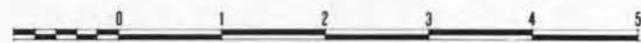
[1] Socle de l'obélisque Nord de Séthi II. Il repose sur de grandes dalles laissées *in situ*. Sous les dalles voisines qui ont été déposées, nombreux tessons romains et byzantins et quelques éclats de verre blancs irisés <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> A la tribune de Médamoud, le tracé du parapet, gravé sur le pavement, est ininterrompu comme à Karnak.

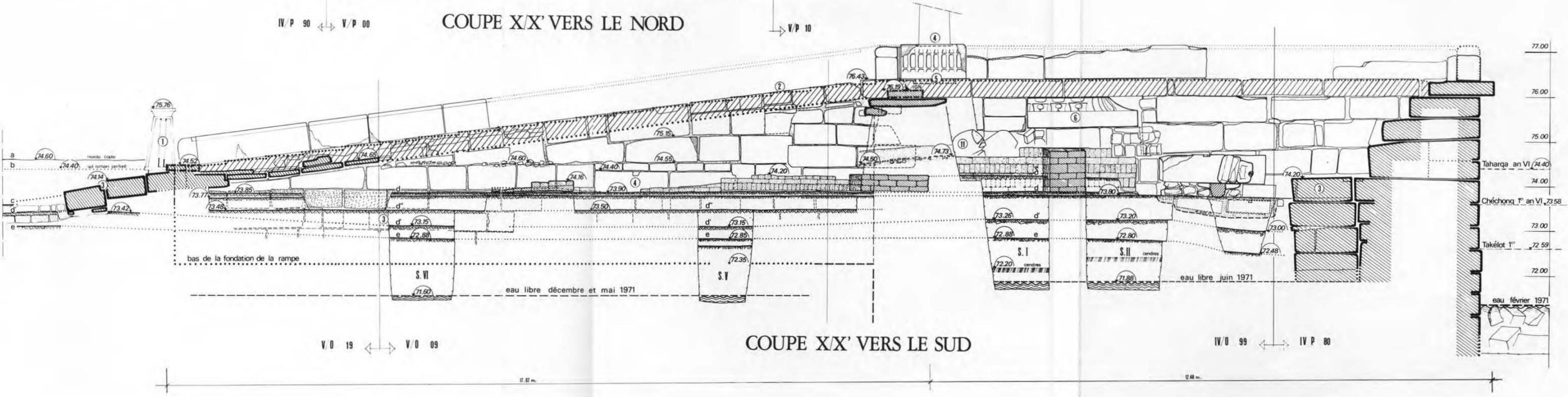
<sup>(2)</sup> Zone bouleversée par une fouille antérieure à la nôtre. Sur l'obélisque de Séthi II, Porter et Moss, *Topographical Bibliography* 1972, II, p. 21, p. VII, (2) et (3).



TRIBUNE ET RAMPE  
DU DÉBARCADÈRE  
COUPE LONGITUDINALE



COUPE X-X' VERS LE NORD



COUPE X-X' VERS LE SUD

Fig. 2. - Coupes X-X' et X'-X (état des lieux en fin de fouille), relevé de J. Lauffray, G. Mahieux; dessin de R. Mangado.

[2] à [6] Ces quatre références concernent la partie Nord d'un massif constitué de trois assises faites de remplois hétérogènes : statues en granit et calcaire, blocs architectoniques en quartzite et en grès (pl. XV, A et B). Il se présente comme une favissa formant peut-être un dépôt de fondation et non, ainsi que nous l'avions supposé <sup>(1)</sup>, comme les infrastructures d'un autel. Ce sont les blocs signalés ci-dessus, en [IV. P (80)] [3] qui ont dû avoir cette destination. L'assise inférieure, entièrement en grès, est placée dans une cuve garnie de sable, creusée dans les vestiges d'une construction en briques de terre crue (*infra* [7]) et de divers sols antérieurs. L'ensemble est affaissé, en forte pente vers l'Ouest. Il était recouvert, ainsi que le complexe en briques de terre crue, d'un épannage de déblais divers en couches bombées avec alternance de terre, de sable et d'éclats de grès. Parmi ceux-ci des fragments de parois décorées de peinture bleue et un éclat provenant de la statue calcaire du dépôt, indice de travaux contemporains.

[2] Dans l'assise supérieure du dépôt, parallélépipède en quartzite rouge (2,30 × 0,80 m; Z 74,80 m) portant des queues d'aronde. Il provient d'une construction soignée.

[3] Statue de scribe en granit noir au nom de Mentouhotep (pl. XVII, XXIII et XXIV) <sup>(2)</sup>. Elle est accolée contre [2]; son socle débordé sur la tête de la statue [4]. Au Sud, dans le carré voisin, également associée à un bloc de quartzite qui la recouvre partiellement, autre statue au nom du même personnage (*infra*, p. 65 à 76, l'annexe de S. Sauneron).

[4] Sous [2], statue du type dit « pilier osiriaque », anépigraphe, en calcaire peint (pl. XVI et XVIII); elle était placée la face vers le bas; le dos est arasé; la tête, coupée au niveau du front, soigneusement badigeonnée d'argile, était calée par des moellons placés dans une épaisse couche de sable qui l'a protégée. Seul le nez a été légèrement écrasé. Sous le torse, groupe de tessons dont un bol à peine brisé. L'ensemble reposait sur un bloc [5]. De nombreuses fractures ont rendu l'enlèvement difficile; la planche XVIII montre la technique de consolidation utilisée par J. Larronde.

[5] et [6] Blocs de l'assise en grès portant le dépôt.

[7] Mur en briques de terre crue (fig. 3 et pl. XIX). Son orientation, différente de celle de la tribune, est identique à celle de la rampe de Taharqa et des murs de terre crue passant

<sup>(1)</sup> *Kêmi* 21, p. 92.

<sup>(2)</sup> Lauffray, *Archeologia*, 43, 1971.

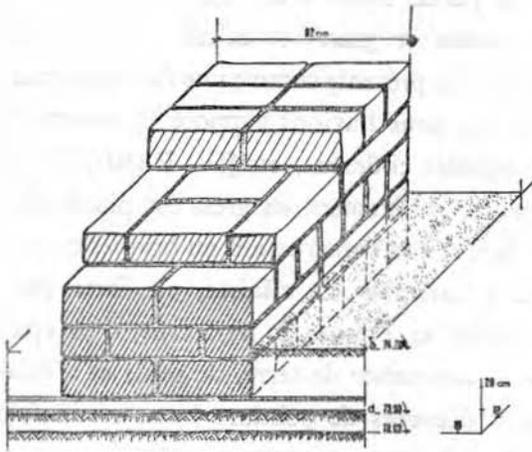


Fig. 3. — Appareil du mur de terre et sols associés, dessin R. Mangado.

de même largeur viennent buter perpendiculairement contre lui et, au-delà, il va très probablement se raccorder avec [10], sous la grande dalle [12] du pavement supérieur qu'il a fallu laisser en place car elle porte un point géodésique de l'I.G.N. Le sol de terre battue  $\delta$  (Z 74,20 m) est établi sur une plate-forme de briques crues et joute les murs. Il était recouvert de strates alternées de déblais divers, éclats de pierres et sable. Dans la strate supérieure, à Z 75,05 m, une brique cuite inscrite au nom du premier prophète d'Amon, Menkhéperrê<sup>e</sup> et de son épouse Isetemkheb (fig. 4). Au-dessous du sol  $\delta$  dans une couche de sable presque pur, quelques fragments de granit rose peuvent provenir d'un trône, des morceaux de plaques de grès peintes en bleu et une figurine de terre cuite pastillée d'une femme se pressant les seins (fig. 6).

[8] et [9] Vestiges de murs en briques de terre crue qui, avec [7], limitent une chambre appartenant au même complexe.

sous les fondations du dromos. Il en est de même de tous les murs du complexe auquel il appartient (largeur 0,82 m; briques de 39 à 40 × 18 à 20 × 12 à 13 cm; joints garnis de sable; arase Z 74,95 m). Sept assises sont conservées dont trois en fondation au-dessous du sol  $\delta$ ; le bas des fondations (Z 73,90 m) repose sur une aire d'argile damée et couverte de sable. Des assises de briques posées de chant et en boutisses, alternent avec des assises de briques posées à plat en carreaux, fig. 3.

Le mur a été découpé par la cuve du dépôt-favissa. A l'Est, deux autres murs



Fig. 4. — Brique inscrite (34 × 16,5 × 8 cm) (Inv. n° D 263), dessin Fr. Le Saout.

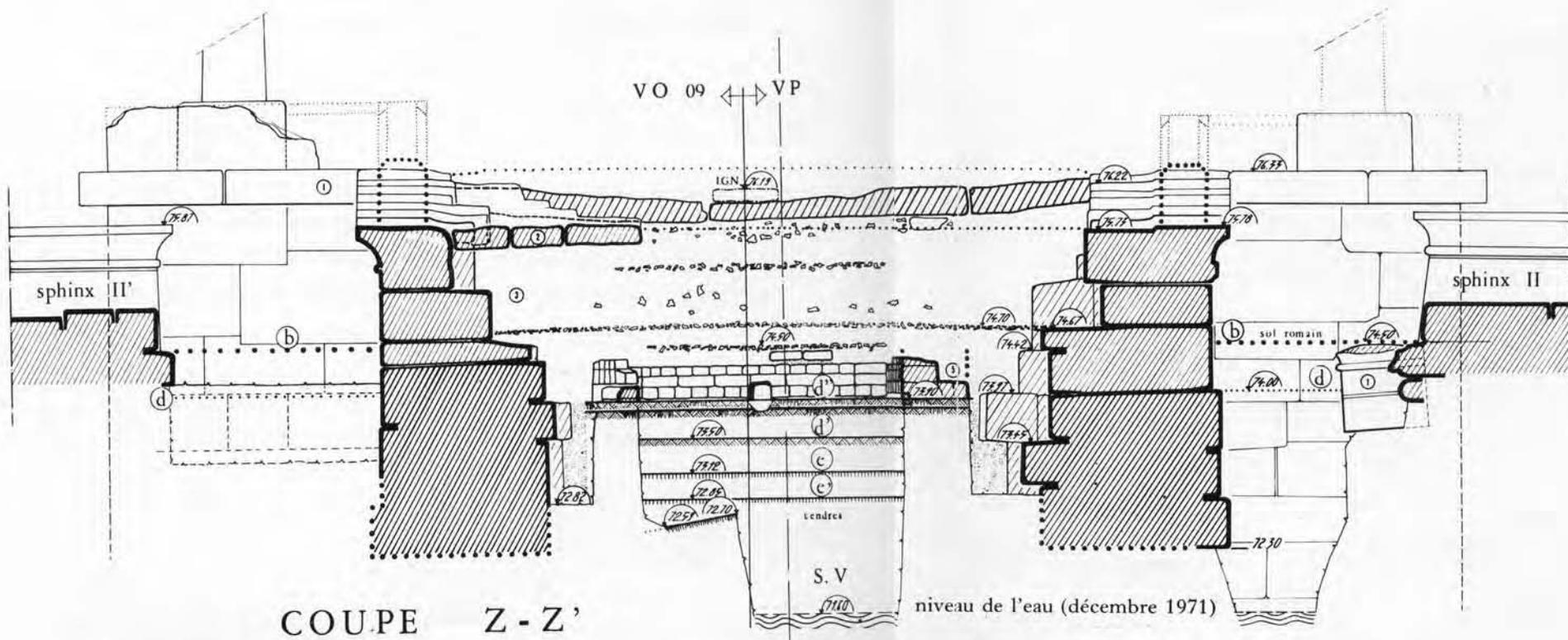
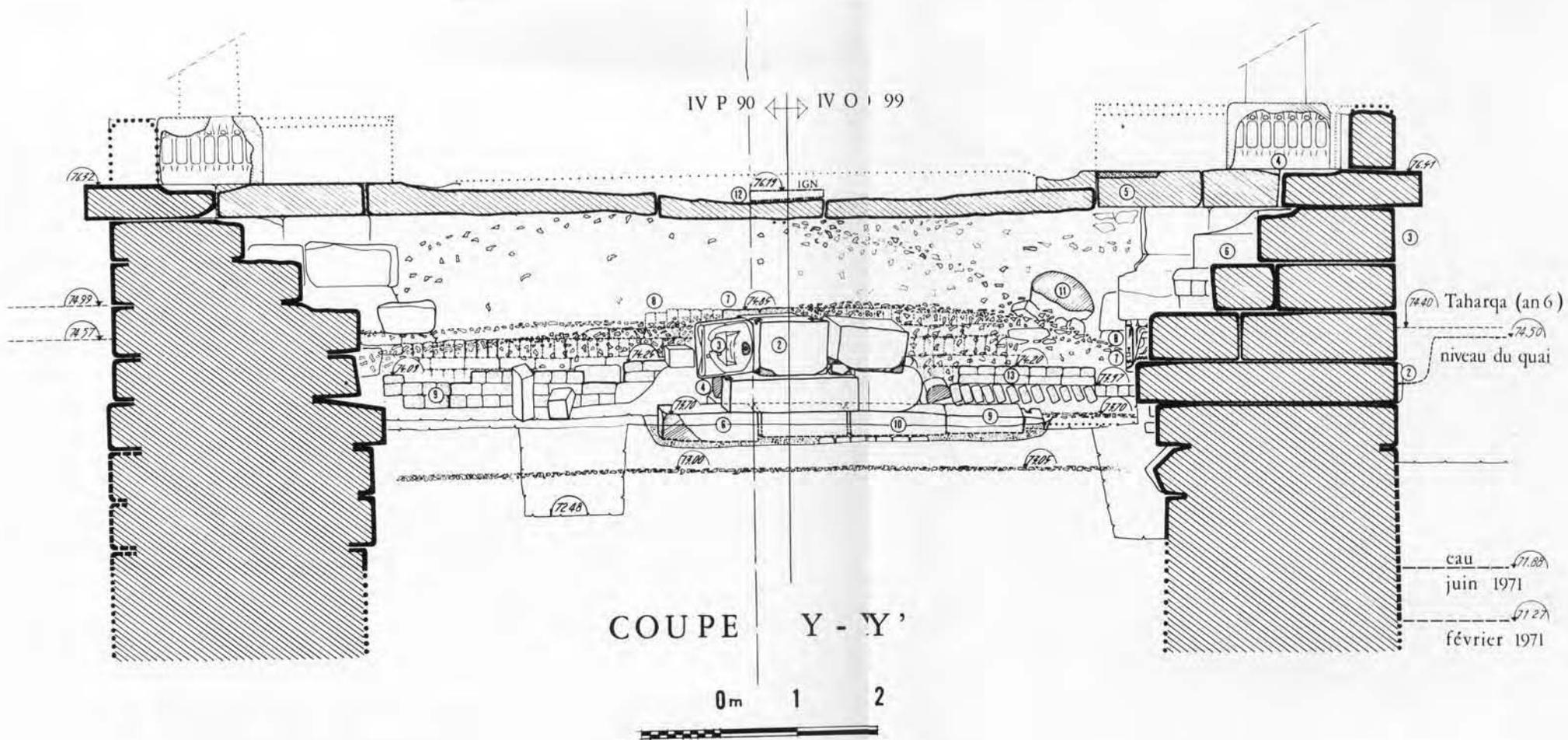


Fig. 5. – Coupes Y-Y' et Z-Z' (état des lieux en fin de fouille), relevé de J. Lauffray, G. Mahieux; dessin de R. Mangado.

[10] Mur en briques de terre crue, larges de 1,50 m, de même structure que [7], [8] et [9]. Il repose également sur une aire de terre battue couverte de sable.

[11] A Z 74,00 m, deux bols factices pleins en pierre calcaire. Ils peuvent provenir d'un dépôt de fondation.

[12] Dalle du pavement portant le point I.G.N. La masse de terre conservée au-dessous constitue un témoin des diverses strates.

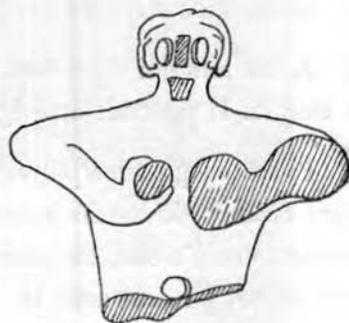


Fig. 6. — Figurine en terre cuite.

*Carré* [IV. O (99)] (pl. XX).

[1] Graffito grec sur le bandeau de la corniche, signalé par Legrain<sup>(1)</sup>. Une partie fracturée s'était détachée; le bloc retrouvé a été remis en place.

[2] Canalisation en terre cuite longeant le mur Sud de la tribune. Elle a pu servir à évacuer le surplus des eaux d'arrosage des plantations du dromos. Au-dessus, sur le bandeau de la corniche, graffiti divers.

[3] Emplacement des graffiti osiriaques signalés par Legrain que nous avons commentés<sup>(2)</sup>.

[4] Socle de l'obélisque Sud de Séthi II<sup>(3)</sup>. Des détails de sa mise en place nous avaient amené à douter des anciennes datations attribuées à la tribune et à en proposer d'autres<sup>(4)</sup>; les nouvelles fouilles les confirment, *infra*, p. 37 et 63.

[5] Défoncement correspondant à l'emplacement probable d'un angle du socle du lion trouvé par Prisse d'Avennes.

[6] Partie supérieure d'une monumentale corniche à gorge remployée dans le mur Sud de la tribune (pl. XX). Elle porte les cartouches de Chechonq I<sup>er</sup>. Plusieurs corniches identiques ont été trouvées par H. Chevrier dans la grande cour devant le portique Nord des Bubastides<sup>(5)</sup>. Elles sont actuellement entreposées devant le môle Nord du I<sup>er</sup> pylône.

<sup>(1)</sup> Legrain, *Les Temples de Karnak*, p. 20.

<sup>(2)</sup> Legrain, *op. cit.*, p. 20 et *Kémi* 21, p. 94, fig. 11.

<sup>(3)</sup> Nelson, *Key Plan*, p. xiv, fig. 10, 91 à 95.

<sup>(4)</sup> *Kémi* 21, p. 95 et fig. 13.

<sup>(5)</sup> Chevrier, *ASAE* 33, p. 168.

[7] Autre bloc au nom de Chechonq I<sup>er</sup> remployé dans le même mur.

[8] Autre emploi d'un bloc inscrit; le texte étant plaqué contre une autre pierre, n'a pu être lu. Il pourrait être également de Chechonq I<sup>er</sup>.

[9] Pierre en grès remployée dans l'assise inférieure du dépôt de fondation, face inférieure décorée de motifs peints bleu, rouge et noir très bien conservés. Elle est placée, comme toute l'assise, sur une couche de sable gris fluviatile garnissant une cuve taillée dans un sol passant sous les murs du complexe de terre.



Fig. 7. — Lampe en terre cuite (Inv. n° D 264), dessin Fr. Le Saout.

[10] Débordant sur la pierre contiguë à [9], seconde statue en granit noir du scribe Mentouhotep. Elle était partiellement recouverte par un grand bloc de quartzite rouge (*infra*, p. 65).

[11] A l'angle Sud-Est de la tribune, croupe de lion en grès, associé à des fragments d'époques diverses, dont une lampe décorée d'une grenouille ou d'un aigle dont le cou s'allonge sur le bec<sup>(1)</sup> (fig. 7), des tessons de poteries très tardives et des fragments de parois en grès décorés. Un sondage coupant les stratifications antérieures a dû être fait dans cette zone au début de notre ère.

[12] Mur en briques de terre crue, identique à [IV. P (90), [7] et [8]]; il est coupé au Sud par le mur de la tribune.

[13] Un mur très ruiné, en briques de 40 × 20 × 11; celles de l'assise inférieure de fondation sont posées de chant sur une couche d'éclats de pierres placées sur un lit de sable.

*Carré* [V. P (00)] (pl. XXII).

[1] et [1'] Fragments des socles de sphinx refaits par Pinedjem<sup>(2)</sup>; l'un engagé dans la fondation de la banquette sous le sphinx III ne figure pas dans Nelson; il est décoré de

<sup>(1)</sup> Plus probablement un aigle, ailes déployées, cou allongé sur le bec. Plusieurs lampes de ce même type ont été trouvées en 1967 dans la fouille du mur d'enceinte Sud-Ouest de Nectanébo, *Kémi* 19, p. 237, fig. 8 et 238.

<sup>(2)</sup> Ils correspondent à [2] et [3] du plan fig. 3 de *Kémi* 21, p. 80.



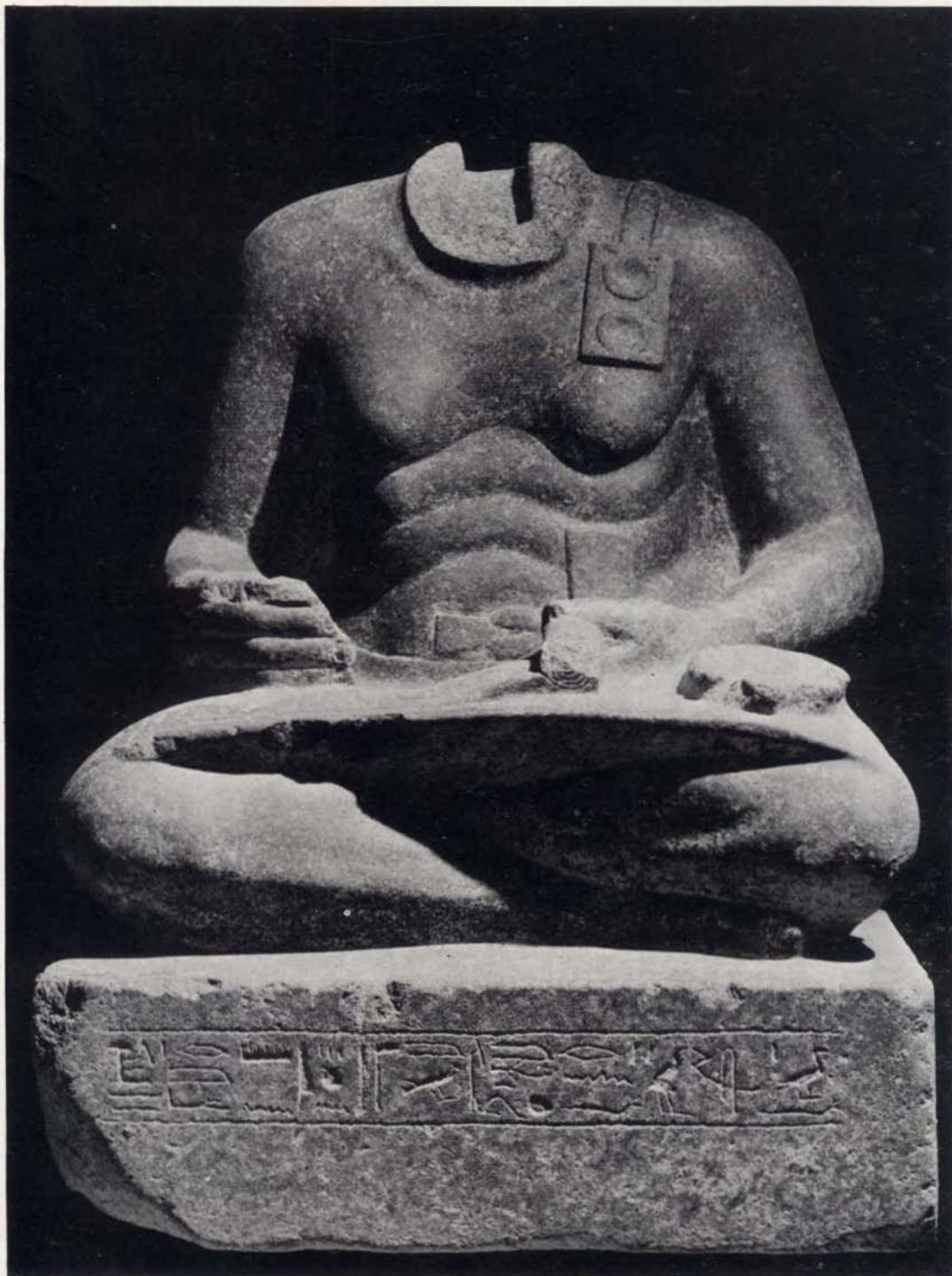
A. – Vue de la faïssa (couche supérieure), cliché A. Bellod.



B. – Vue de la faïssa (couche intermédiaire), cliché A. Bellod.



Statue polychrome en calcaire, cliché A. Bellod.



Statue du scribe Mentouhotep, cliché A. Bellod.



Technique de consolidation *in situ* de la statue de calcaire avant son enlèvement, cliché A. Bellod.

pilliers Djed et de croix de vie; l'autre est plaqué contre la fondation. Le sol romain B s'établit à leur arase supérieure, à Z 74,50 m<sup>(1)</sup>.

[2] A Z 74,96 m, dalles de grès sculptées provenant d'une chapelle de Chepenoupet II<sup>(2)</sup>.

[3] Dans la seconde assise de fondation du mur Nord de la rampe, fragments d'une corniche portant un décor identique à celui du bloc [IV. O (99)] qui est au nom de Chechonq I<sup>er</sup>. Les blocs sont liés au mortier de chaux maigre.

[4] Autre remploi dans la troisième assise de fondation d'un bloc portant les cartouches de Chechonq I<sup>er</sup> (pl. XXI, B).

[5] Mur de briques crues (largeur 0,82 m, correspondant à deux briques placées en boutisse de 39 × 18 × 12 cm). Ce mur est lié à [6]; leurs fondations reposent sur une même couche de sable placée sur une aire préexistante en terre damée, à Z 23,90 m.

[6] Mur lié à [5] (largeur 0,57 m, soit une brique et demie).

[7] Massif en briques crues larges de 2,00 m, peut-être une rampe; il est accolé contre [6], sans liaison des appareils.

[8] Limite par fractures irrégulières de sol **d'** que l'on retrouve partout au-dessous de l'aire en terre damée.

[9] Sorte de rigole sinueuse, ressemblant à un tracé de racine; elle a perforé le sol **d'**; son fond et ses parois sont couverts d'une substance blanche. A proximité, sur le sol **d'**, fragments de grès inscrits au nom de *Nb m<sup>s</sup>t R<sup>c</sup>*.

Carré [V. O (09)] (pl. XXII).

[1] Remploi sculpté dans la fondation de la banquette portant les sphinx (pl. XXI, A).

[2] A la jonction du mur de la plate-forme avec le mur Sud de la rampe, sept assises ont été dégagées. Les cinq supérieures, liées au mortier de chaux, sont, vers l'intérieur,

(1) Pillet, *ASAE* 25 (1925), p. 3; Nelson, *Key Plan*, pl. XIV, fig. 10, 96, 98; Porter et Moss, *op. cit.*, *ib.*, plan VII (4 et 5); *Kêmi* 21, p. 87, coupe AB sur la tribune et p. 109, coupe KL.

(2) *Kêmi* 21, p. 132-134, fig. 35 et 36.

en débords successifs, et bruts de taille; la face extérieure, correspondant à la superstructure de la rampe visible au-dessus du sol d', est bien parée. Au-dessous, les assises de fondations sont par endroits en légère saillie à l'extérieur et partout en retrait à l'intérieur; elles sont posées à bain de sable et non plus liées à la chaux; l'ensemble est placé dans une cuve taillée dans les structures du complexe de terre crue. A noter que les blocs qui ne sont pas des remplois sont layés en diagonales.

Dans cette zone, le pavement antique de la rampe, fortement usé, a été retrouvé en place. Il incluait de nombreux fragments de la chapelle de Chepenoupet II <sup>(1)</sup>. Au-dessous, à Z 75,23 m, un tronçon d'une tête d'uraeus en granit noir (diamètre 25 cm; épaisseur 10 cm) a pu appartenir au grand uraeus trouvé par H. Chevrier <sup>(2)</sup> au Sud de la tribune dans le carré [IV. O (07)]; plus bas, sur le sol d' (Z 73,90 m), fragment de granit noir inscrit et, sous ce même sol, apparaissent les premiers fragments de poteries à décor bleu des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> dynasties <sup>(3)</sup>. Il ne doit pas être tenu compte des tessons intrus plus tardifs trouvés près du mur ou dans la cuve de fondation.

[3] Remploi dans le mur Sud de la rampe d'un grand linteau inscrit (longueur 2,63 m; hauteur 0,45 m); texte illisible.

[4] Peut-être une porte percée dans un mur, non lié avec [V. P (00), [6]], et dont les briques sont plus petites (36 × 15 × 12 à 10 cm); il se présente comme un cloisonnement intérieur.

#### Carré [V. P (10)]

[1] Socle du sphinx contre lequel s'amortit le parapet Nord de la rampe; il est fondé à Z 74,40 m (niveau du sol romain c) sur des débris d'un autre socle antérieur; une canalisation de briques cuites le contourne <sup>(4)</sup>.

[2] Vestiges de dalles très usées qui étaient recouvertes par le pavement moderne. Leur largeur est identique à celle des marches dégagées au bas de la rampe en [3] au cours de

<sup>(1)</sup> *Kêmi* 21, p. 132-134, fig. 35 et 36.

<sup>(2)</sup> Chevrier, *ASAE* 27, 1928, p. 124, fig. 4; Yoyotte, *RdE* 8, 1951, p. 236; Leclant, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV<sup>e</sup> dynastie, dite éthiopienne*, p. 65, pl. IV A et B.

<sup>(3)</sup> Tessons examinés et datés par Ph. Brissaud qui prépare un mémoire sur cette céramique.

<sup>(4)</sup> *Kêmi* 21, p. 81, fig. 3.

la campagne de 1969; elles devaient constituer les degrés notés par Prisse d'Avennes <sup>(1)</sup>. Au-dessous, le sol *d'* se poursuit.

[3] Cette marche est fondée dans une cuve garnie de sable qui a perforé le sol *d'* (voir les coupes XX', fig. 2 et 3). Le bord Ouest de la marche a été retailé en rigole qui prolonge une adduction d'irrigation.

[4] Dalles modernes conservées. Elles recouvrent la partie Ouest de la 3<sup>e</sup> marche.

#### *Carré [V. O (19)]*

[1] Socle du sphinx Sud; sa face Nord conserve un fragment d'inscription tardive, non signalée dans Porter-Moss, faisant allusion à des travaux de réfection probablement romains <sup>(2)</sup>.

[2] Vestiges d'une réfection antique du dallage recouvrant les anciennes marches dégradées.

[3] Canal d'adduction d'eau en terre cuite, probablement romain, longeant le socle du sphinx [1].

[4] Dallage moderne conservé par sécurité et recouvrant une zone non fouillée, laissée en témoin.

[5] Remploi en dallage d'un fragment de granit d'une stèle portant le décret ptolémaïque relatif à la navigation de la barque sacrée <sup>(3)</sup>.

#### B. LES SEPT SONDAGES EFFECTUÉS AU-DESSOUS DE LA COTE Z 73,90 m.

*Sondages I, II, IV* (sous la plate-forme de la tribune).

Dans ces trois sondages, les mêmes strates ont été observées. Elles sont en pente vers l'Ouest, mais sensiblement au même niveau du Nord au Sud.

<sup>(1)</sup> *Ib.*, p. 82 points [4], [5], [6], et p. 89.

<sup>(2)</sup> *Kémi* 20, p. 62, et 21, p. 90, fig. 8.

<sup>(3)</sup> *Ib.*, p. 140-144 et pl. XIII, et G. Wagner, *BIFAO* 70, 1971, p. 1-21.

1° Strates entre Z 73,80 et 73,98 m, soit immédiatement au-dessous du niveau bas des fondations des murs du complexe de terre crue et passant au-dessous d'elles. On rencontre de haut en bas (fig. 3) :

- une couche de sable fluviatile brunâtre de plus ou moins deux centimètres;
- une strate d'argile battue de 2 à 4 cm;
- une couche de sable de 1 à 2 cm;
- un sol épais de 6 cm environ à 73,90 m; il est fait d'argile mélangée de cendres et sa surface porte des traces d'un enduit blanchâtre contenant un faible pourcentage de chaux;
- une nouvelle couche de 1 cm de sable;
- un autre sol dur enduit à Z 73,83 m; suivant les endroits, la teneur en chaux varie dans de fortes proportions. Nous avons appelé ces deux sols voisins **d** parce qu'ils sont au niveau du sol extérieur **d** contemporain de la tribune; mais il est bien évident qu'il ne peut être contemporain de ce dernier.

2° A la cote Z 73,20 m (60 cm au-dessous de **d**), sol de terre enduit d'une très mince couche de chaux (peinture?) et établi sur des éclats de grès.

3° A la cote Z 72,39 m (40 cm au-dessous de **d'**), sol **e** enduit au mortier de chaux (24,40 % de CO<sub>3</sub>Ca).

4° Entre Z 72,20 m et 72,40 m, épaisse strate de cendres, de matières calcinées et de menus tessons. L'eau a été atteinte le 24 juin 1971 à Z 71,82 m.

### *Sondage III.*

Des strates correspondantes à celles des trois sondages précédents ont été rencontrées à des niveaux plus bas; la pente générale vers l'Ouest de ces strates s'accroît entre S.I et S.III, sans doute sous le poids du dépôt-favissa installé au-dessus en [IV. P (90), [2] à [6]].

### *Sondages V et VI (sous la rampe de la tribune).*

1° Entre 73,90 et 73,82 m, mêmes strates que dans S.I, S.II et S.IV. Là encore elles passent sous le complexe de briques de terre crue; seule différence, le sol 73,80 très dur est par places fait de chaux presque pure. Au-dessous de ces strates, tessons à décor peint en bleu et blanc.

2° A 73,50 m, sol de terre battue non enduit, horizontal. Bien qu'il s'établisse au niveau du sol *d'* reconnu dans le dromos, il ne peut en être contemporain comme on le verra ci-dessous; c'est pourquoi nous l'avons appelé *d''*. Sur ce sol *d''*, bouchon de jarre en terre cuite décoré de lignes bleues et rouges sur fond blanc et divers tessons d'aspect Nouvel Empire.

3° A 73,15 m, sol enduit de même nature que le sol *d'* du dromos, ici fortement affaissé; *d''* comble cet affaissement et rétablit l'horizontalité.

4° A 72,85 m, le sol enduit *e* couvert d'une épaisse couche de cendres; il est lui-même établi sur une autre strate de cendres contenant des moules à pain en forme de tronc de cônes, des tessons blanchâtres et un fond de foyer fait d'un béton très dur contenant un pourcentage élevé de chaux (64,33 %).

5° A 72,35 m, la couche de cendres et de tessons déjà observée dans S.I, S.II, S.III.

#### Sondage VII.

Les sols et les strates décrits ci-dessus n'ont pas été retrouvés ici. Par contre, à 73,94 et 72,90 m, des couches de sable contenaient des tessons byzantins provenant d'amphores à paroi oncée et un tesson vernissé vert (fig. 8). Cette zone a certainement fait l'objet d'une fouille vers le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, peut-être pour rechercher un dépôt de fondation.

Ces sondages appellent les remarques suivantes :

1° Les divers sols rencontrés sous le complexe de terre crue ne sont associés à aucun mur reconnu.

2° Des sols rencontrés à un même niveau ne peuvent être contemporains.

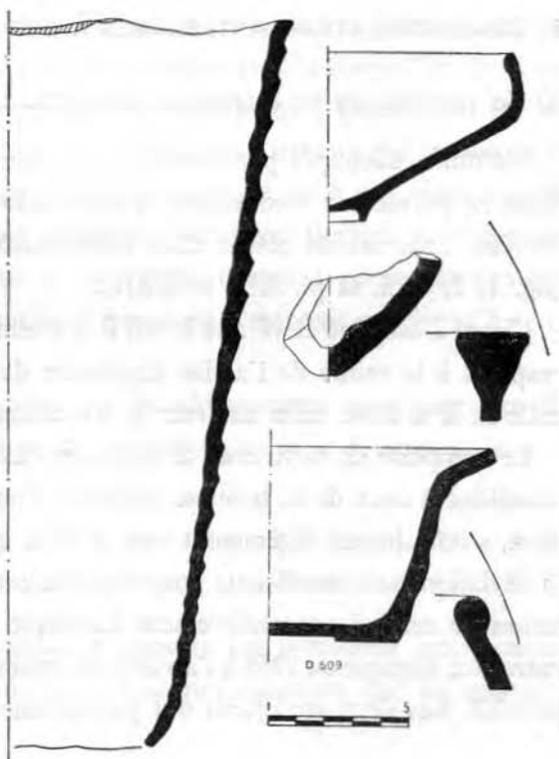


Fig. 8. — Tessons du sondage VII, dessin Rachid.

3° Les sols **d'**, d'après leur contexte mobilier, doivent remonter au Nouvel Empire.

4° Le sol **e**, retrouvé à l'extrémité Ouest du dromos, n'a pas été observé plus à l'Est, faute sans doute d'avoir poussé les dégagements assez profondément.

5° Le sol naturel de Karnak contient de 6 à 7 % de chaux  $\text{CO}_3\text{Ca}$ . La plupart des échantillons de sol analysés en contiennent un beaucoup plus fort pourcentage, jusqu'à 64,05 %; il ne peut y avoir confusion.

A l'encontre de ce qui a été souvent répété, l'usage de la chaux comme liant se trouve attesté dès la troisième période intermédiaire.

## II. — INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA FOUILLE :

### A. LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES.

#### 1. LES INSTALLATIONS ANTÉRIEURES À L'ÉDIFICATION DE LA TRIBUNE.

##### a) *La construction en briques de terre crue :*

Ses murs, découpés par ceux de la tribune, devaient se développer au-delà de celle-ci. Rien ne permet de reconnaître la destination, religieuse ou privée, des cinq salles conservées. Leur intérêt réside dans l'orientation, leur emplacement et le niveau du sol  $\delta$  (fig. 1, 2, 3, 5, et pl. XIX et XXII).

Ce sol  $\delta$  est plus élevé que le sol **d**, contemporain de la tribune, et dont le niveau correspond à la saillie de l'assise supérieure de la fondation de la rampe. Pour construire celle-ci, il a donc fallu abaisser le sol existant.

Le complexe de terre crue se situe sur l'axe du dromos actuel et ses murs ne sont pas parallèles à ceux de la tribune. Même si l'on admet que le dromos, dans un état précédent, s'infléchissait légèrement vers le Sud, comme nous avons été enclin à le penser <sup>(1)</sup>, la déviation était insuffisante pour éviter la construction de terre. On remarque que l'orientation de celle-ci est sensiblement identique à la direction de puissants murs parallèles entre eux, dégagés en 1969 à l'arrière des sphinx et qui encadraient probablement le dromos primitif. Les deux structures ont pu coexister : les dimensions des briques du complexe

<sup>(1)</sup> *Kêmi* 21, p. 114-115.

de terre crue et des deux murs parallèles sont les mêmes : leurs fondations, de même type, s'établissent juste au-dessus du même sol *d'* que parfois elles perforent; coïncidence ou non, l'axe de l'espace qui sépare les deux murs se confond avec celui de la pièce dégagée sous la rampe de la tribune. Tout invite à penser que ces divers éléments appartiennent à un même ensemble. Si, selon notre hypothèse, le dromos primitif était plus long que l'actuel <sup>(1)</sup>, le complexe de terre devait se dresser en son milieu. En ce cas, il aurait eu une destination religieuse, à moins que nous soyons en présence d'une construction civile élevée sur l'emprise d'Amon pendant une période d'anarchie.

b) *Les sols reconnus sous le complexe de terre crue.*

Ils paraissent correspondre au prolongement vers l'Ouest d'une vaste aire sans construction, damée et enduite, plusieurs fois refaite, et qui a été reconnue sur toute la longueur et la largeur du dromos, au-dessous des fondations des sphinx. La texture du sol *d'* dans le dromos et sous la tribune est identique; même enduit avec variations du pourcentage de chaux et mêmes affaissements. Le sol *d''* en terre battue se situe au-dessus d'une des zones affaissées; il a dû être établi pour le combler (voir la coupe, fig. 2). C'est à ce niveau, rappelons-le, que des témoignages mobiliers du Nouvel Empire ont été recueillis. Cette aire se développait très certainement à l'Ouest de la tribune qui l'a découpée et devait se prolonger à l'emplacement même du bassin qui n'était pas alors creusé.

Le sol *e* qui précéda le sol *d* peut remonter au début du Nouvel Empire. La présence, au-dessous, d'un four à pain et de vaisselle de boulanger donne à penser qu'avant *e* l'emprise des dépendances extérieures du temple d'Amon ne s'étendait pas jusqu'à cette région du site.

Ces diverses observations précisent l'histoire des développements monumentaux du temple; les dégagements que nous envisageons de poursuivre entre le dromos et la chapelle d'Akoris les compléteront.

## 2. LA TRIBUNE.

Le dégagement du massif interne de la tribune a apporté des précisions intéressantes sur ses structures, ses étapes de construction et les anciennes datations que les remplois de Chéchonq I<sup>er</sup> obligent à modifier.

(1) *Ib.*, p. 107.

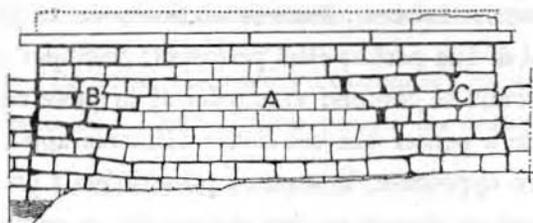


Fig. 9. — Face occidentale de la tribune : schéma des reprises.

Nous avons signalé une anomalie dans le parement de la façade Ouest<sup>(1)</sup>. Une zone triangulaire, A, dont les pierres sont bien dressées, est encadrée jusqu'aux angles du monument par des zones B et C dont les assises sont légèrement décalées et en retrait, les pierres moins bien taillées et les joints plus épais (fig. 9).

L'ensemble repose sur des assises en saillie plus frustes, presque à bossages, qui se retrouvent sous les parties visibles des façades latérales.

La répartition des inscriptions nilométriques sur les trois zones A, B et C est instructive. Cl. Traunecker, qui en a repris l'examen, m'a remis à ce sujet l'étude suivante :

#### B. LES ÉLÉMENTS HISTORIQUES LIVRÉS PAR LES INSCRIPTIONS NILOMÉTRIQUES.

par CL. TRAUNECKER

##### *Les faits.*

Si on étudie les inscriptions nilométriques et leur position, on constate que :

a) Toutes les inscriptions des XXII<sup>e</sup> et XXIII<sup>e</sup> dynasties sont situées dans le triangle central, entre Chechonq I<sup>er</sup> (N<sup>o</sup> 3) an 5 (943 av. J.C.) et Takelot III (N<sup>o</sup> 24) an 6 (env. 742 av. J.C.)<sup>(2)</sup>.

L'inscription n<sup>o</sup> 10 est située en dehors du triangle central. A. Von Beckerath l'attribue à un roi de la XXII<sup>e</sup> ou XXIII<sup>e</sup> dynastie en raison des premiers signes du cartouche lus par Legrain : *Wsr m<sup>3</sup>t R<sup>c</sup>*. La date est mal conservée : an 5, 6, 13 ou 14<sup>(3)</sup>.

(1) *Kémi* 21, p. 86, fig. 6 et 6 bis.

(2) Von Beckerath, «The Nile Level Records at Karnak», *JARCE* 5, 1966, p. 44 et 49; Drioton-Vandier, *Les peuples de l'Orient méditerranéen, II, l'Égypte*, p. 601.

(3) Von Beckerath, *op. cit.*, p. 44, 48 et 50.

Il s'agirait, dans le cas où cette lecture est sûre, d'un des rois suivants :

<i>XXII<sup>e</sup> dyn.</i>	<i>XXIII<sup>e</sup> dyn.</i>
Takelot I <sup>er</sup>	Pedoubastet
Chechonq II	Osorkon III (9 ans de règne)
Osorkon II	Takelot III
Chechonq III	Amonroud (18 ans de règne) <sup>(1)</sup>
Pamaï	

b) Les inscriptions de la XXV<sup>e</sup> et XXVI<sup>e</sup> dyn. sont réparties sur l'ensemble de la façade, entre Chabaka (N<sup>o</sup> 30) an 2 (714 av. J.C.) et Psammétik I<sup>er</sup> (N<sup>o</sup> 42) an 19 (644 av. J.C.).

En conséquence du fait a, les zones latérales ne comportent que des inscriptions de la XXV<sup>e</sup> et XXVI<sup>e</sup> dynasties, ou des inscriptions indatables.

c) Lors de la fouille de la tribune, on a découvert, réemployés dans les murs latéraux de la tribune, des blocs provenant d'une corniche monumentale de Chechonq I<sup>er</sup> (*supra* p. 50 et 57).

#### *Interprétation des faits observés.*

1) La zone centrale A correspond sans doute à un état antérieur ou premier état. Sa date est difficile à préciser, mais il est certain qu'il remonte au moins à Chechonq I<sup>er</sup> (l'inscription la plus ancienne est de Chechonq I<sup>er</sup>, an 5 = 943 av. J.C.). Peut-être s'agissait-il d'un simple quai. Cependant, selon l'étude des fondations par M. J. Lauffray, il semblerait que le monument ancien était construit sur le même plan.

2) A une époque que nous essaierons de préciser, on a décidé de restaurer la tribune (ou de l'élargir). Afin de conserver les inscriptions anciennes, on n'a pas démonté la façade qui les porte. On s'est contenté de l'inclure dans la nouvelle construction. La face interne du mur de façade ne présente aucune discontinuité, l'ancienne paroi ayant été entièrement incluse dans la nouvelle construction.

<sup>(1)</sup> Drioton-Vandier, *op. cit.*, p. 601; Gauthier, *Le Livre des Rois*, III, p. 430.

Cette façon d'agir peut sembler étonnante pour des souverains qui n'avaient en général guère de scrupule à démonter et réutiliser les monuments de leurs prédécesseurs.

Or si dans les monuments ordinaires les inscriptions gardaient leur valeur religieuse, même déplacées et réutilisées, il n'en est pas de même pour les inscriptions nilométriques. En plus de leur contenu (nom du roi régnant), leur valeur réside dans leur position. Démonter l'ancien monument pour le reconstruire avec des pierres neuves équivalait à en perdre l'élément principal : la commémoration des crues du Nil matérialisées sur la pierre par l'indication du niveau atteint par le fleuve. Ces inscriptions devaient être particulièrement précieuses car contrairement à la plupart des inscriptions royales, leur but n'était pas de perpétuer le zèle du roi pour son dieu, mais bien plus pour commémorer la venue de Hapi. Le roi est le témoin de la venue du Dieu et du zèle de celui-ci à favoriser son règne. Les rôles sont donc inversés. Si l'on considère la tribune comme un monument ayant servi de cadre à un culte du Nil <sup>(1)</sup>, on conçoit facilement que les Egyptiens ayant décidé de l'agrandir ou de le reconstruire, précisément à une époque où ce culte était particulièrement à l'honneur, aient pris soin de conserver pieusement ces inscriptions commémoratives.

(1) Un bloc découvert lors des fouilles américaines à Médinet Habou dans le secteur de la tribune portait des inscriptions du même type que celles de Karnak. Cf. Hölscher, *Excavations* IV, p. 12 et fig. II (Crue de l'an 7 de Ramsès IX). Actuellement seul un fragment du parapet de cette tribune est encore visible. Or il est situé exactement dans l'axe et porte des représentations de dieux Nil. Cf. Hölscher, *op. cit.*, p. 11 à 13; Jéquier, *Les temples Ramessides et Saïtes*, pl. 47, où on voit la face Ouest des blocs du parapet dans l'axe du temple.

Il faut également noter qu'il n'existe aucune échelle de mesure sur le quai de Karnak. Or nous savons qu'une échelle de ce genre existait car : 1° La stèle de Kawa relative à la crue de l'an 6 de Taharqa donne sa hauteur en coudées mesurées au « débarcadère de Thèbes » (*m r dmit n W3st*). Cf. Laming-Macadam, *Kawa* I, 1949, inscr. V, p. 24 à 26 et pl. 9 à 10.

2° Trois inscriptions de la tribune indiquent la hauteur de la crue en coudées : n° 33, an 3 de Chabataka, 20 coudées et 2 palmes; n° 30, an 2 de Chabataka, 20 coudées et 1 palme et 1 doigt; n° 41 an 17 de Psammétik I<sup>er</sup>, 20 coudées et 5 doigts. Cf. von Beckerath, *op. cit.*, p. 54 et 53.

Le nilomètre de Karnak reste encore à découvrir. Sur les problèmes des nilomètres et leurs échelles, cf. Borchardt, *Nilmesser und Nilstandsmarken*. Il ne s'agit donc pas d'inscriptions commémoratives de crues exceptionnelles. Leur situation sur la façade de la tribune montre que le rôle religieux de celles-ci était en relation avec un culte en rapport avec le fleuve. Peut-être faut-il identifier la tribune avec les  cités dans les textes ptolémaïques. Cf. Sauneron, *Les fêtes religieuses d'Esna*, p. 343; Barguet, *Le papyrus N 3176 (S) du musée du Louvre*, p. 41.

On connaît d'autres exemples de monuments particulièrement vénérables inclus dans une construction plus récente, parfois destinée à les protéger <sup>(1)</sup>.

3) Il est intéressant d'essayer de préciser à présent la date de la reconstruction.

Nous savons :

- (a) qu'à cette époque, un grand monument de Chechonq I<sup>er</sup> était déjà en ruine (remplissage de corniches);
- (b) que la date de reconstruction doit se situer entre les dates fournies par les inscriptions les plus récentes <sup>(2)</sup> de la partie centrale et l'inscription la plus ancienne des parties latérales.

En suivant ce raisonnement, la reconstruction de la tribune doit se situer entre l'an 6 de Takelot III (env. 742 av. J.C.) et l'an 2 de Chabaka (env. 714 av. J.C.).

Reste le problème de l'inscription n° 10 gravée sur une pierre de la partie latérale  $\delta$  dont Legrain estimait qu'elle appartient à la XXII<sup>e</sup> ou XXIII<sup>e</sup> dyn.

Deux solutions sont possibles :

- a) On admet que la lecture de Legrain n'était pas exacte. Dans ce cas, on peut supposer qu'il s'agit d'une inscription de la XXV<sup>e</sup> ou XXVI<sup>e</sup> dyn. La reconstruction pouvant aussi bien avoir été l'œuvre des derniers rois de la XXIII<sup>e</sup> dyn. que celle des premiers rois de la XXV<sup>e</sup> dyn. (Piankhy ou Chabaka).
- b) On admet que la lecture de Legrain est exacte. La reconstruction aurait eu lieu dans les dernières années de la XXIII<sup>e</sup> dyn. sous Osorkon III ou Takelot III.

<sup>(1)</sup> Chapelle dite «El Hammam» à Elkab; Derchain, *Elkab* I, p. 69 et suiv. Une chapelle ruinée datant du règne de Ramsès II a été «chemisée» sous les Ptolémées. Notons que les noms des souverains éthiopiens ont été respectés sur la façade de la tribune, alors que le nom de Taharqa a été martelé sur les parapets de sa rampe située un peu plus au Sud. Cela montre le respect que l'on portait à ces textes. Une autre interprétation, mais bien improbable, consisterait à penser qu'après Psammétique I<sup>er</sup> le bassin avait été comblé, rendant ainsi les inscriptions inaccessibles aux ouvriers chargés du martelage sous Psammétique II.

<sup>(2)</sup> Rien n'oblige à penser que dès l'élargissement ou la reconstruction de la tribune on ait gravé des inscriptions sur la partie neuve.

Chacune des deux thèses peut se défendre.

a) L'importance que les rois éthiopiens accordaient au fleuve est bien connue. Nous savons que Taharqa a fait restaurer des digues devant un temple dont malheureusement le nom est perdu. Ce même roi a fait construire la rampe servant de cadre à la procession venue puiser de l'eau du fleuve à l'occasion des fêtes du Nouvel An. Ses stèles commémorant la crue de l'an 6 sont célèbres <sup>(1)</sup>.

On peut penser que son prédécesseur Chabaka ou même Piankhy ont fait restaurer la tribune.

b) Un graffito du temple de Louqsor daté d'Osorkon III relate les calamités qu'entraîna une crue trop forte, probablement à la suite de la rupture d'une digue <sup>(2)</sup>. Or cette crue est commémorée sur le quai de Karnak. Elle est à un niveau à peine inférieur à celui de la crue de l'an 6 de Taharqa, année heureuse. Il est assez tentant d'imaginer que ce roi, ayant fait réparer les digues à la suite de la crue de l'an 3, a inclus dans son programme la restauration de la tribune de Karnak. D'autre part, ce souverain est connu pour sa sollicitude envers Amon. Son fils était le pontife suprême de ce dieu et sa fille a ouvert la série des divines adoratrices sous le nom de Chepenoupet I. Sur les quinze mentions de ce roi citées par Gauthier, treize proviennent de Karnak <sup>(3)</sup>. L'inscription n° 10 pourrait donc dater de son règne (an 5 ou 6) ou de celui d'un de ses successeurs immédiats (an 5 ou 6).

Il serait tentant de rapprocher le dépôt de statues découvert au centre de la tribune d'une des étapes de construction. Mais peut-on assimiler ces statues à un dépôt de fondation? Ceux-ci sont généralement situés sous les angles du bâtiment. Ils comportent quatre groupes d'objets :

- 1 — des poteries (généralement en grand nombre),
- 2 — des briques factices en différents matériaux,
- 3 — des modèles réduits d'outils,
- 4 — des amulettes diverses.

(1) Traunecker, *BIFAO* 72, 1972, p. 198.

(2) Bibliographie de l'inscription d'Osorkon III, cf. Traunecker, *op. cit.*, p. 199 n. 2; Porter-Moss, *op. cit.*, p. 317, 99 a et b.

(3) Gauthier, *op. cit.*, p. 382 et suiv.



Vue de la fouille (partie Ouest), cliché A. Bellod.



Fondation du mur Sud de la tribune avec remploi d'une corniche au nom de Chechonq I<sup>er</sup>  
[IV O (99)]1, cliché A. Bellod.



A. — Remploi sous le sphinx 3', cliché A. Bellod.



B. — Remploi de Chechonq I<sup>er</sup>, cliché A. Bellod.



Vue de la fouille (partie Est ), cliché A. Bellod.

Aucun de ces éléments n'était présent dans la favissa. Il est évident que ce dépôt est en relation avec la tribune mais les motifs qui l'ont justifié nous sont inconnus. On peut le rapprocher d'un dépôt trouvé par Montet à Tanis consistant en fragments de statues et autres débris enterrés sous un dallage devant une statue de Ramsès II.

L'étude des inscriptions nilométriques de la tribune de Karnak, en relation avec certains faits archéologiques, permet donc de conclure que le monument tel qu'il se présente est en grande partie le résultat d'une reconstruction datant de la fin de la XXIII<sup>e</sup> dyn. ou du début de la XXV<sup>e</sup> dyn. Sans avoir de preuve formelle, on peut penser, à titre d'hypothèse provisoire, que ce travail a été exécuté par Osorkon III en l'an 5 ou 6 de son règne.

### C. ESSAI DE SYNTHÈSE.

par JEAN LAUFFRAY

A la lumière de cette note de Cl. Traunecker, reprenons l'étude de l'architecture.

La base de la zone triangulaire correspond à un retrait anormal de la 7<sup>e</sup> assise à l'intérieur des murs latéraux, et ce retrait marque probablement une reprise. Il apparaît donc que, antérieurement à Chechonq I<sup>er</sup>, il existait, depuis une date indéterminée, une tribune plus ou moins ruinée. Elle fut refaite sur le même plan en conservant la partie médiane du mur occidental, afin de préserver les inscriptions, auxquelles on devait sans doute attacher une grande importance.

Essayons de serrer la datation de ces deux états. Si le dégagement du massif de la tribune n'avait pas été opéré, on pourrait penser que le premier état remonte à l'époque ramesside; les obélisques de Séthi II, placés en remploi dans le second état, proviendraient du premier. Le mur Ouest serait resté sans inscription nilométrique jusqu'à la XXII<sup>e</sup> dynastie. Cette hypothèse, peu satisfaisante, n'est plus possible depuis la découverte, à l'emplacement de la tribune, d'une construction en briques de terre crue paraissant postérieure, d'après son contexte, des débuts du Nouvel Empire. Il est probable d'ailleurs qu'à cette époque la tribune se trouvait légèrement plus au Sud, et aussi plus à l'Ouest, comme divers arguments nous l'ont fait supposer dans notre précédent rapport <sup>(1)</sup>; cette position permettait de placer la totalité des sphinx conservés avec un écartement moins serré que dans le dispositif du réaménagement final.

(1) *Kémi* 21, p. 114-115.

Le premier état de l'actuelle tribune pourrait, comme nous l'avions proposé, être contemporain de la réfection du dromos par Pinedjem <sup>(1)</sup>.

Le second état, nécessairement postérieur à Chechonq I<sup>er</sup>, est antérieur aux inscriptions les plus anciennes des parties latérales. Cela nous amène aux débuts de la XXV<sup>e</sup> dynastie, ou si la lecture de Legrain de l'inscription n° 10 est juste, à la fin de la XXIII<sup>e</sup> <sup>(2)</sup>. Le temps relativement court qui dans cette hypothèse séparerait la date de construction du premier état et la réfection, peut s'expliquer par une crue d'une violence exceptionnelle qui aurait affouillé les quais et la tribune. Cl. Traunecker pense à celle de l'an III d'Osorkon III.

La favissa de statues remonte-t-elle au premier ou au second état? Une hypothèse peut être proposée. On a vu que les strates de remplissage du massif ont été bouleversées dans les quatre angles de la plate-forme à une époque tardive, probablement pour y rechercher des dépôts de fondation, et qu'à proximité de l'angle Nord-Est, il a été trouvé des vases factices en pierre habituellement recueillis dans de tels dépôts <sup>(3)</sup>. Il est donc possible qu'il en ait effectivement été placé dans les angles lors de leur réfection. Dans cette hypothèse, la favissa, oblitérée par les strates demeurées en place dans la zone centrale, appartiendrait au premier état. Un éclat de la statue calcaire se trouvait dans ces strates.

Rappelons que nous avons cru reconnaître, au début du sondage de 1970, dans l'entassement de blocs de la favissa, la fondation de l'autel ou du support de barque trouvé par Prisse d'Avennes à proximité. La fouille postérieure a démontré qu'il n'en est rien et que la fondation susceptible de l'avoir supporté est plus à l'Ouest, plaquée contre le

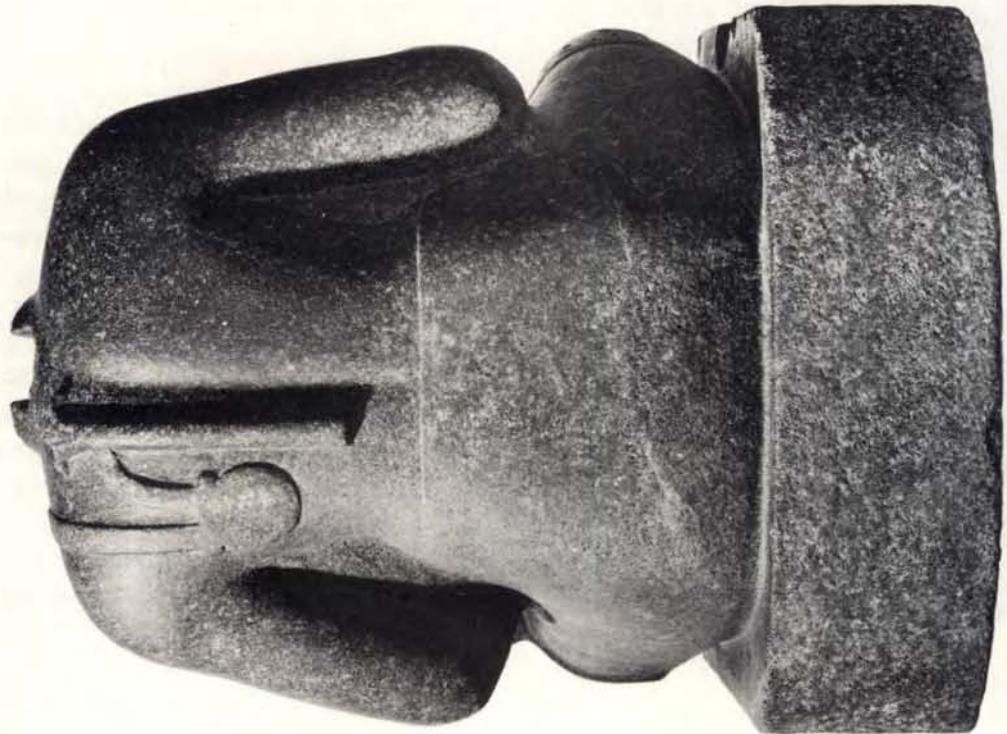
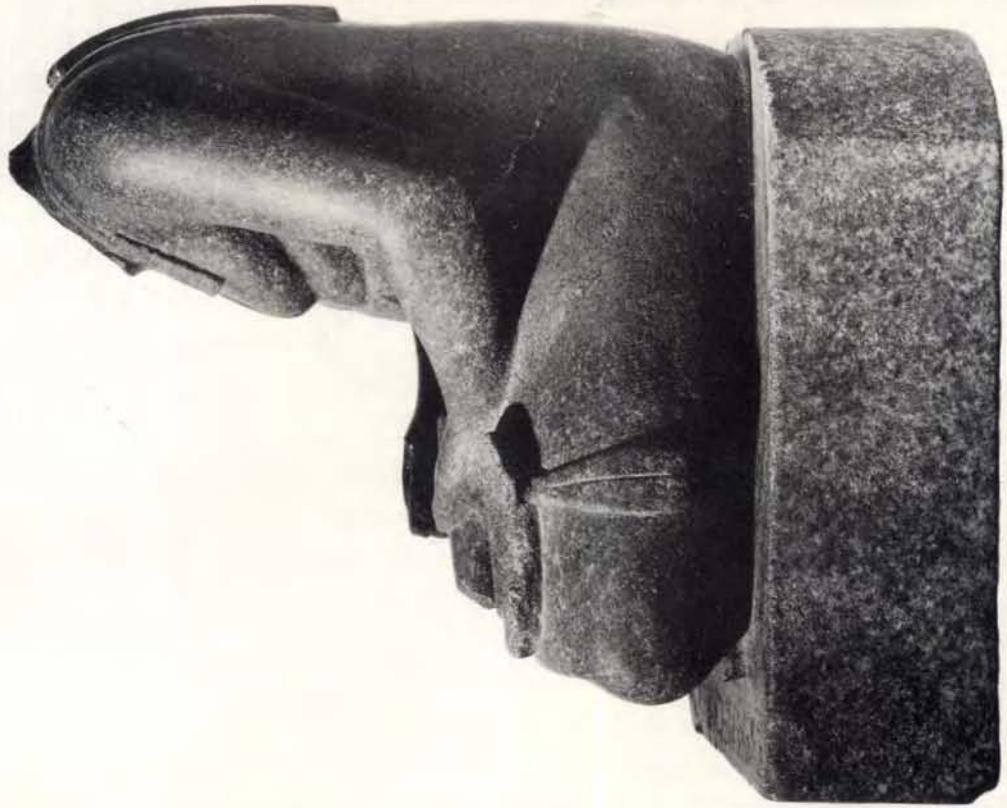
<sup>(1)</sup> Rappelons qu'il a refait les socles des sphinx et usurpé ceux-ci. L'hypothétique raccourcissement du dromos pourrait être son œuvre. Une inscription gravée sur une statue de Sekhmet du temple de Mout se réfère à l'époque où le roi Pinedjem amena les béliers au temple d'Amon (Barguet, *op. cit.*, p. 43). S'agit-il de ceux du dromos occidental? L'attribution de la construction de la tribune à Pinedjem pose un problème; elle oblige à admettre que soit le fragment d'uraeus trouvé dans le massif de la rampe n'appartient pas à l'uraeus dégagé plus au Sud par Chevrier et daté de la XXV<sup>e</sup> dynastie par Leclant (*supra*, p. 52), soit qu'il constitue un *terminus* de travaux de réfection postérieurs à Taharqa, au cours desquels il aurait été mélangé à des gravois de remplissage.

<sup>(2)</sup> Les inscriptions les plus récentes, situées dans les parties latérales, sont horizontales, alors que les lits des assises sont en pente. Sur les inondations et les crues : Daressy, «Une inondation à Thèbes sous le règne d'Osorkon II», *RT* 18, 1896, p. 181-186; Legrain, *op. cit.*, p. 11 et «Les crues du Nil de Shechanq I jusqu'à Psammétik», *ZÄS* 34, 1896, p. 119-121; von Beckerath, «The Nile Level Records at Karnak», *JARCE*, 5, 1966; Leclant, *op. cit.*, p. 241-246 et Porter et Moss, *op. cit.*, p. 21 plan VII (1); Traunecker, *BIFAO* 72, 1972, p. 199.

<sup>(3)</sup> Varille, *Inscriptions concernant l'architecte Amenhotep fils de Hapou*, Le Caire 1968, p. 101.

Statue du scribe Mentouhotep vue de trois-quarts, clichés A. Bellod.





Statue de Mentouhotep, vue de dos et de profil, clichés A. Bellod.

revers de la partie triangulaire du premier état de la façade, soit à proximité immédiate du parapet. Cette position serait plus commode pour un éventuel transfert de la barque portative sur le pont de l'Ousirhat. Mais nous continuons à penser, pour des raisons que nous avons exposées ailleurs — dont la continuité du parapet — que ce transfert ne se faisait pas depuis la tribune, trop élevée par rapport au niveau moyen des eaux du Nil, mais plutôt, comme le suppose Cl. Traunecker, depuis une chapelle en contrebas, et, à partir du IV<sup>e</sup> siècle, depuis la chapelle d'Akoris<sup>(1)</sup>. La tribune servait, en ce cas soit à une exposition du naos de la statue d'Amon, soit à des rites à découvrir peut-être liés au plan d'eau et à la crue qu'elle dominait et sur lesquels nous avons émis des hypothèses auxquelles nous renvoyons<sup>(2)</sup>.

### III. — LES DEUX STATUES DE MENTOUHOTEP.

par S. SAUNERON

Les deux statues de « scribes accroupis » retrouvées dans la tribune apportent un complément bienvenu à une série déjà importante : ce personnage du nom de Mentouhotep est connu par trois statues du Musée du Louvre (A 122, 123 et 124), et par trois autres du Musée du Caire, publiées depuis longtemps dans le Catalogue de Legrain (CGC 42037, 42044 et 42045); une dernière statue du même personnage se trouve peut-être également au Musée de Buffalo (n° 27.14)<sup>(3)</sup>.

Cet ensemble de neuf statues donne la possibilité d'une étude comparative; il est assez exceptionnel qu'un personnage, qui n'est pas un roi, soit représenté en un même lieu par une telle série de statues; quand cela se trouve, cette abondance de figurations traduit une intention; Aménophis « fils-de-Hapou » fut ainsi figuré maintes fois, aux portes de Karnak; il y proposait son intercession aux visiteurs; son souvenir s'en trouva magnifié, et il connut tardivement la gloire que l'on sait.

Tel ne fut pas, autant que nous sachions actuellement, le sort de ce Mentouhotep, mais nous verrons plus bas, quand nous l'identifierons, qu'il fut, en effet, un personnage de premier plan.

L'aspect général de ces deux statues évoque d'abord les scribes de la première moitié

(1) Rapport général, *supra*, p. 3 à 6.

(2) *Kêmi* 21, p. 128 à 131.

(3) Vandier, *Manuel d'Archéologie égyptienne*, III, p. 246, n. 1; « homme assis sur le sol, les jambes repliées sous lui et légèrement déportées vers la droite; les mains sont à plat sur les genoux » (*ibid.*, p. 234).

de la XVIII<sup>e</sup> dynastie; c'est ainsi qu'Evers datait les statues déjà connues de ce personnage <sup>(1)</sup>, et, lors de la trouvaille, j'avoue que ce fut aussi l'impression qu'elles me donnèrent. En fait, deux des exemplaires déjà connus <sup>(2)</sup> portent, sur l'épaule, un nom royal (Sésos- tris I<sup>er</sup> et Amenemhès II), qui oblige à placer ce Mentouhotep au début de la XII<sup>e</sup> dy- nastie <sup>(3)</sup>; cette datation s'accorde du reste bien avec le nom du dignitaire ainsi représenté, et avec l'aspect des hiéroglyphes gravés sur une partie des statues.

Ces deux effigies appartiennent ainsi au lot des plus anciens monuments de Karnak, vestiges d'un temps dont il ne reste guère sur le terrain que la « chapelle blanche » de Sésos- tris I<sup>er</sup> <sup>(4)</sup> et le fantôme d'un temple placé, faute de mieux, autour d'une cour vide envahie par les herbes.

L'attitude des statues est celle du scribe accroupi, les jambes croisées; les chairs sont épaisses, la poitrine rebondie; Mentouhotep porte un pagne simple de style archaïque retenu par une ceinture dont le nœud est habilement gravé (fig. 12) <sup>(5)</sup>.

Le matériel du scribe est placé en équilibre sur son épaule; par devant, la tablette avec ses deux pastilles en forme de nœud *šn*, par derrière l'étui à plumes et le sachet à pigments (fig. 13) <sup>(6)</sup>.

Sur la cuisse gauche du scribe est posée la coquille où se font les mélanges d'eau et d'encre, avec ses deux pastilles d'encre noire et rouge, et, pendant sur le côté, la lanière par laquelle le scribe tenait son encrier quand il se déplaçait (fig. 14) <sup>(7)</sup>; il tient

<sup>(1)</sup> Evers, *Staat aus dem Stein*, II, § 726.

<sup>(2)</sup> Caire CG 42044 et Louvre A 122.

<sup>(3)</sup> Vandier, *Manuel* III, p. 275.

<sup>(4)</sup> « Nach der gegenwärtigen Quellenlage kann der thebanische Amun-Tempel nur bis in die Erste Zwischenzeit zurückverfolgt werden » (Wildung, « Zur Frühgeschichte des Amun-Tempels von Karnak », *MDIK* 25, 1969, p. 219). Les fouilles menées par notre Centre à l'Est du Lac Sacré semblent avoir atteint des niveaux contemporains du Moyen Empire. On se rappelle le texte attribuant à Sésos- tris I<sup>er</sup> la première installation des quartiers de prêtres dans Karnak (voir Sauneron, *BIFAO* 64, 1966, p. 11, et la bibliographie donnée dans *Kémi* 21, 1972, p. 237, n. 12).

<sup>(5)</sup> Evers, *Staat aus dem Stein*, I, p. 34 § 224.

<sup>(6)</sup> Gardiner, *Egyptian Grammar*, Sign-list Y 3; Petrie, *Objects of daily use*, pl. LVI; Klebs, *Die Reliefs des Alten Reiches*, 1915, p. 7, Abb. 4 (Hésyré).

<sup>(7)</sup> Objet (rectangulaire) de ce genre avec la lanière : Wild, *Le Tombeau de Ti*, pl. CLXVIII; Klebs, *Die Reliefs des Alten Reiches* 1915, p. 38, Abb. 25. Une image de la chapelle de Nofer, de la IV<sup>e</sup> dynastie (= Musée de Boston 07-1002), montre un scribe passant la main dans cette lanière (Faulkner - Wente - Simpson, *The Literature of Ancient Egypt*, 1972, fig. 5).



Seconde statue de Mentouhotep, cliché A. Bellod.



Seconde statue de Mentouhotep, vue de trois-quarts, clichés A. Bellod.

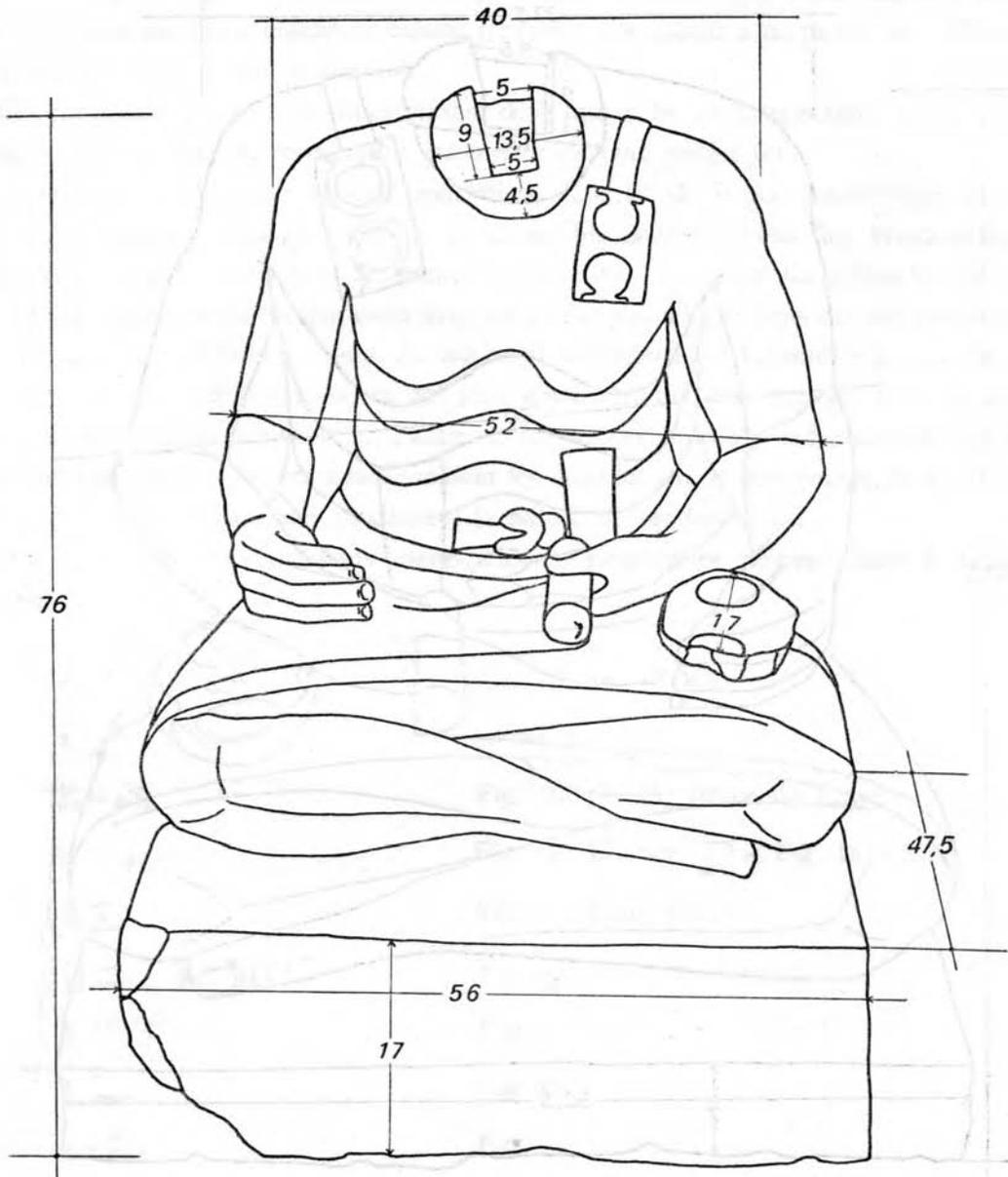


Fig. 10. — Schéma de la statue à gros socle, montrant les dimensions principales (dessin Fr. Le Saout).

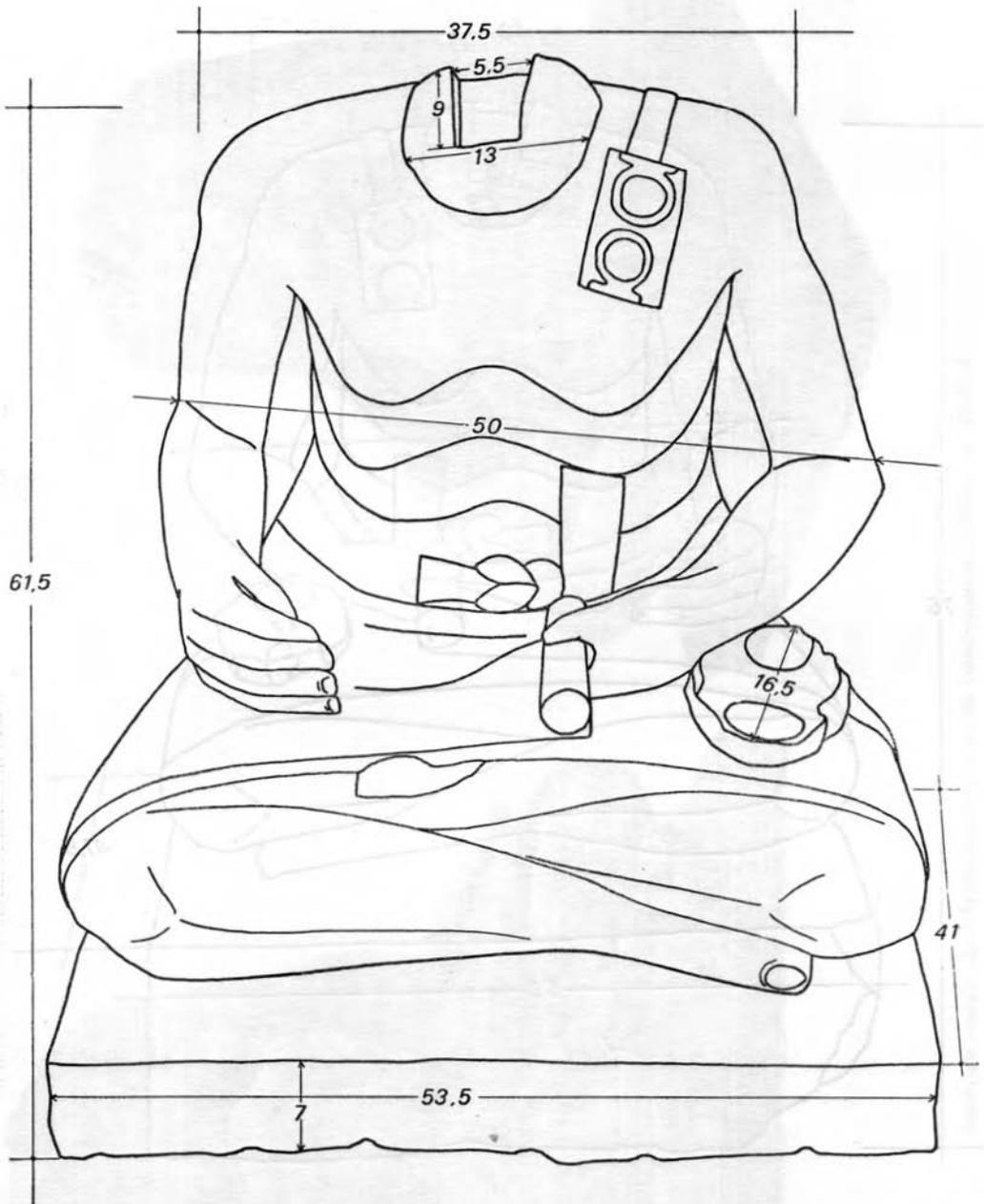


Fig. 11. — Schéma de la statue à petit socle, montrant les dimensions principales (dessin Fr. Le Saout).

de la main gauche un rouleau entr'ouvert sur le plat de son pagne, et sur lequel il semble écrire de sa main droite tenant un calame (le trou où le calame a pu passer est taillé dans la main des deux nouvelles statues).

Chaque statue porte trois inscriptions, deux qui sont contemporaines de la statue (*a* et *b*), et un texte de restauration postérieur de cinq siècles (*c*).

Le texte du rouleau (*a*) est une inscription, dans les deux cas, anecdotique; il peut servir de légende à l'image de la statue, et semble décrire ce que fait Mentouhotep : organiser le travail, distribuer à chacun les directives, surveiller les offrandes divines. En fait, il ressort de la comparaison avec les autres statues qui nous ont été accessibles, que l'ensemble des titres de Mentouhotep avait été réparti sur l'ensemble de ses statues, qui sont ainsi complémentaires; ce qui peut apparaître un peu étrange, dans le choix des épithètes portées par l'une ou l'autre de ces statues, se comprend aisément, dès lors que l'on sait que ces statues additionnaient les données sur le personnage, et ne prétendaient pas chacune exprimer totalement la nature de ses fonctions.

Les titres que nous trouvons mentionnés ici peuvent se résumer dans le tableau suivant :



Fig. 15; 16; 17; 18.



Statue du Caire.

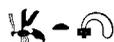


Fig. 16, 17; 18; statue du Caire.



Fig. 16; 17; var.  - Fig. 18; Caire.



Fig. 18; Caire 42037.



Fig. 18; statue du Louvre.

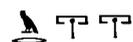


Fig. 15.



Fig. 15.



Fig. 15.



Fig. 17.

Si nous devons nous borner à ces données, nous en tirerions l'image d'un personnage régnant sur « les maisons de l'argent et de l'or », sur les « choses scellées »; celle d'un



Fig. 12. — Détails du nœud de la ceinture (dessins Fr. Le Saout).

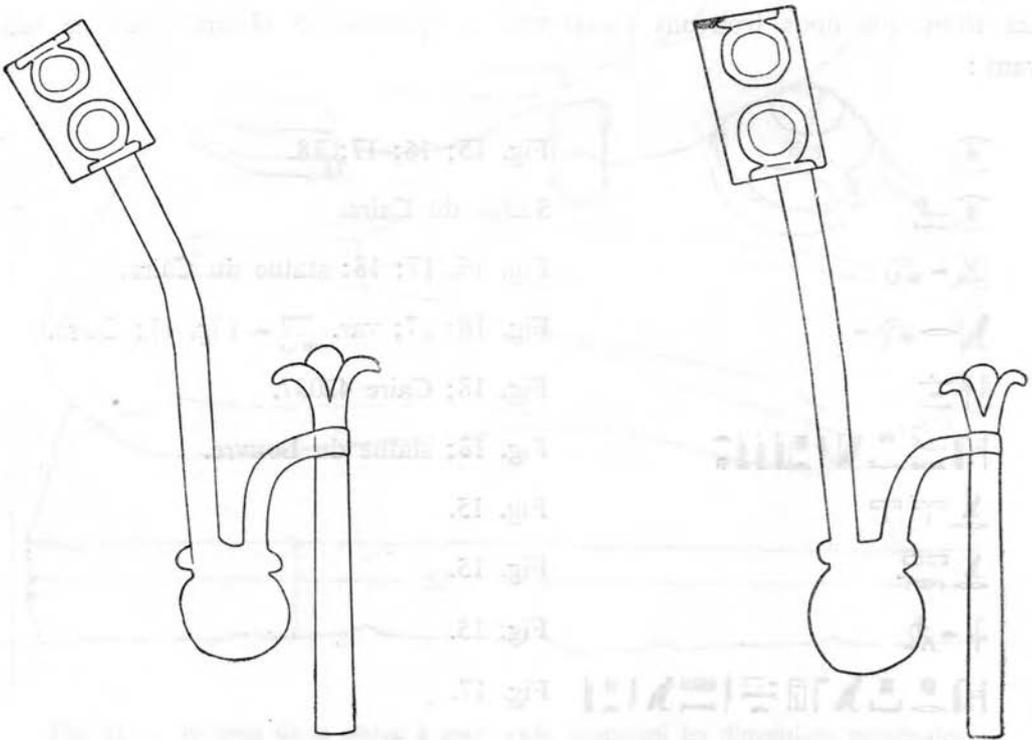


Fig. 13. — L'« attirail du scribe », posé sur l'épaule de Mentouhotep (dessins Fr. Le Saout).

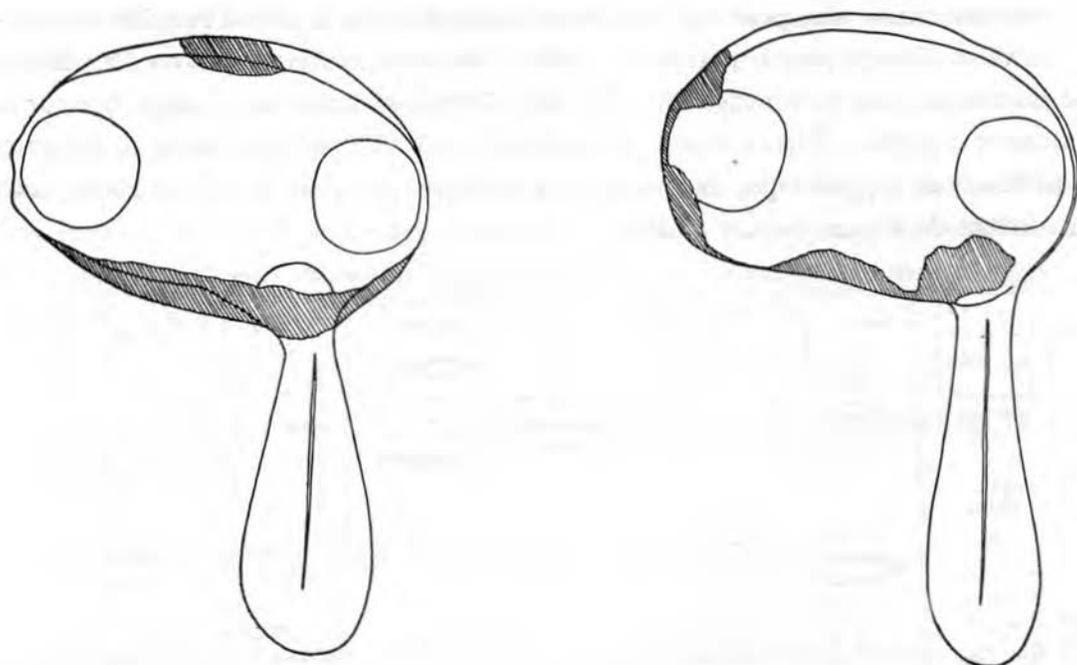


Fig. 14. — La tablette portant les deux pains d'encre; la lanière reproduite ici vers le bas pend en fait le long de la jambe du scribe, ainsi qu'il apparaît sur la photographie (dessins Fr. Le Saout).

homme qui écrit, qui organise et surveille l'offrande. Ce serait, nous allons le voir, insuffisant.

Notre Mentouhotep est en effet un personnage déjà connu, non pas seulement par cette impressionnante série de statues éparses maintenant à travers le monde; une stèle de très grandes dimensions a été trouvée à Abydos, jadis, qui est à son nom (Caire CG 20539)<sup>(1)</sup>; on y lit, sur son compte, une énumération de titres et de charges fantastique; nous y apprenons que Mentouhotep fut également vizir, sous Sésostris I<sup>er</sup><sup>(2)</sup>. Il survécut apparemment à ce roi, puisqu'une de ses statues porte le nom d'Amenemhès II.

Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans l'analyse de tous ces titres, ni de retracer avec plus de détails la carrière de ce grand personnage; celui qui republiera, en les groupant, l'ensemble de ces images dispersées dans les musées pourra se livrer plus minutieusement à cette étude.

<sup>(1)</sup> Lange-Schäfer, *CGC*, pl. XLI et p. 150-158.

<sup>(2)</sup> Weil, *Die Veziere des Pharaonenreichs*, 1908, p. 38-42.

Notons du moins que, pour une fois, nous retrouvons, sur la stèle d'Abydos, une effigie de Mentouhotep qui n'a pas perdu sa tête<sup>(1)</sup>, de sorte que nous pouvons avoir une idée du visage de ce personnage (pl. XXVIII). Constatons aussi, au passage, que sur le monument d'Abydos, Mentouhotep est représenté avec une poitrine lourde et adipeuse, ce qui laisserait supposer que ses statues ne le montrent pas sous un aspect traditionnel, mais livrent de lui un portrait réaliste.

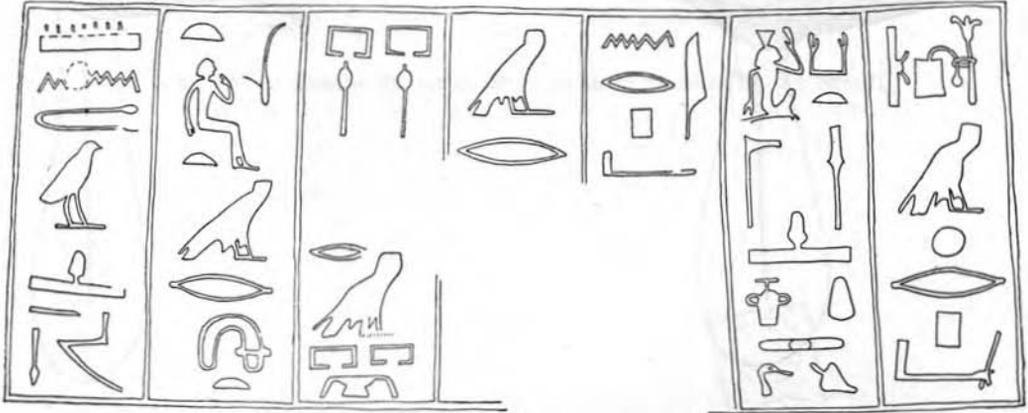


Fig. 15. — Texte inscrit sur le papyrus.

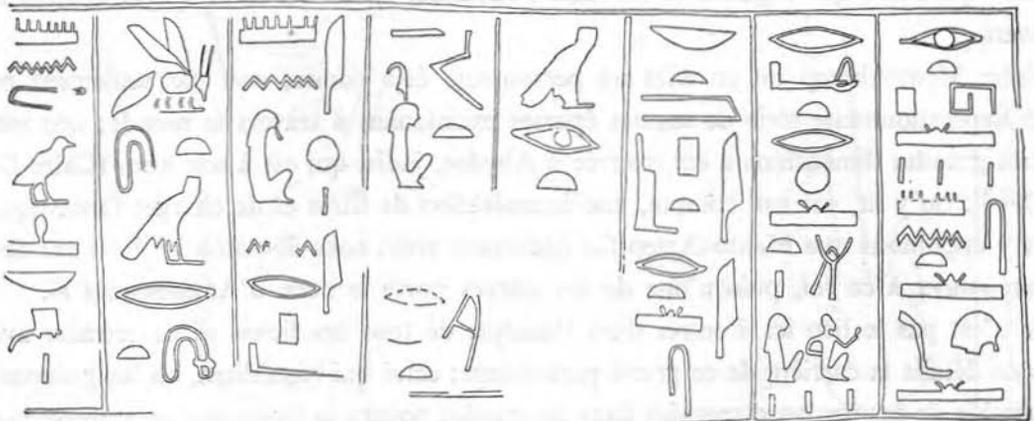


Fig. 16. — Texte inscrit sur le papyrus.

(1) Caire CG 20539, recto.

« *Ecrire<sup>(a)</sup> (sur) le papyrus pendant la surveillance des travaux et la surveillance des offrandes divines en pain, bière, viande et volaille, par le prince, chef de la double maison de l'argent, chef de la double maison de l'or, le . . . . du roi<sup>(b)</sup>, chef des choses scellées, Mentouhotep, juste de voix.*

« *Faire les lois<sup>(c)</sup>, établir les façons de procéder, faire que chaque corps de métier<sup>(d)</sup> dans Karnak connaisse son rôle dans l'accomplissement de Ma'et<sup>(e)</sup> et de ce qu'Amon-Rê<sup>e</sup> désire, par le prince, chancelier du roi du Nord, chef des choses scellées, Mentouhotep, maître de la considération. »*

(a) C'est un infinitif, comme les formes *irt* et *smnt*, ainsi que le confirme d'ailleurs l'emploi de la préposition *in*, « par ».

(b) Titre dont je n'ai pas trouvé l'équivalent dans les documents contemporains.

(c) On imagine mal un scribe surveillant le travail, édictant *des lois*; il ne faut pas affaiblir le sens de ce mot pour en justifier l'emploi ici; ce n'est pas Mentouhotep « scribe » qui fait les lois, mais le vizir.

(d) *ḥwt* est un terme collectif; comparer la stèle d'Abydos (= Weil, *Veziere*, p. 40) : *ir ḥwt mi irt-s*.

(e) C'est le rôle du vizir de faire régner l'équité en Egypte; sur sa stèle d'Abydos, Mentouhotep rappelle à plusieurs reprises qu'il est un homme de Ma'et, l'image même de la balance, et qu'il fait que Ma'et « monte » vers le palais (Weil, *Veziere*, p. 40 et 41).

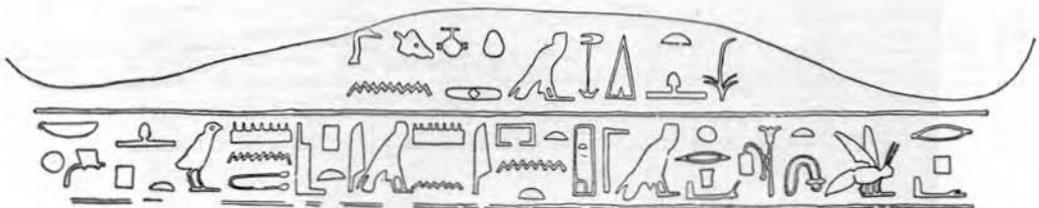


Fig. 17. — Texte inscrit sur le plat du socle.



Fig. 18. — Texte inscrit sur le plat du socle.

Le texte (b) explique le rôle de ces statues : il s'agit de monuments votifs, placés dans le temple, à proximité des autels du dieu, et qui devaient prendre leur part des offrandes quotidiennes pour que leur défunt modèle en reçoive le fumet jusque dans l'au-delà :

« Offrande que donne le roi, mille pains, bière, viandes et volailles, au prince, chancelier du roi du Nord, scribe et surveillant dans le temple d'Amon de Karnak, Mentouhotep, maître de considération. »

« Mille pains, bière, viandes et volailles pour le prince et chancelier du roi du Nord, ami unique, scribe [véritable dans Karnak], chef des choses scellées, [Mentou]hotep, juste de voix. »



Fig. 19. — Texte de restauration inscrit sur la partie verticale du socle.



Fig. 20. — Texte de restauration inscrit sur la partie verticale du socle.

Le texte (c), gravé sur la partie verticale du socle, est plus intéressant. C'est un texte de restauration d'un certain Romā, troisième prophète d'Amon, lui-même défunt au



Seconde statue de Mentouhotep, dos et profil, clichés A. Bellod.



Le visage de Mentouhotep sur la stèle d'Abydos, cliché J.-Fr. Gout.

moment où l'inscription fut gravée (si l'on en juge par l'emploi de la formule *m<sup>3</sup> hrw* et *wḥm nḥ*), et qui affirme être « le fils » (sic) de Mentouhotep, ayant renouvelé son nom « après qu'il fut (le monument, non pas le nom, bien entendu) tombé en décrépitude ».

Notons comme curieux le fait que l'une des statues du Caire, elle aussi, fut « restaurée » par un scribe appartenant visiblement à une époque très sensiblement ultérieure. Le texte parlant de la restauration est détruit; seule la première lettre du verbe qui rappelait ce travail (un *s*) subsiste; mais le nom du « restaurateur » a survécu : c'était un « prince et pacha, scribe des lettres de Pharaon, Hor, juste de voix » (Caire CG 42045), titre et nom qui évoquent plutôt le Nouvel Empire ramesside que toute autre période.

Le nom de Romā<sup>c</sup>, fréquent au Nouvel Empire, selon Ranke<sup>(1)</sup>, peut se trouver à d'autres époques; la majorité de ses attestations appartient cependant au Nouvel Empire; et le style épigraphique des hiéroglyphes des deux statues conduit naturellement à attribuer cette gravure à la XIX<sup>e</sup> ou la XX<sup>e</sup> dynastie.

Ce texte de restauration est pratiquement identique sur les deux socles, à la différence de l'épithète finale :

*« Son fils qui a renouvelé son nom après qu'il (comprendre : le monument) fut tombé dans la décrépitude, Romā<sup>c</sup>, juste de voix (var. : « renouvelé de vie ») ».*

\* \* \*

Comment peut-on reconstituer l'histoire lointaine de ces deux statues?

L'emplacement où elles furent dressées initialement n'est pas connu; trois statues qui sont au Caire furent retrouvées dans la Cachette; elles étaient donc dans le temple, encore accessibles, au moment où toutes ces statues furent ensevelies. Mais comme aucune étude n'a encore permis de déterminer le point d'origine des statues enterrées de Karnak, nous n'en sommes guère plus avancés — sinon par l'information que ces trois statues étaient visibles jusqu'à une date tardive.

Celles de la tribune, en revanche, quelle qu'ait été la date de la constitution de cet étrange dépôt, furent nécessairement ensevelies après l'époque de la XXII<sup>e</sup> dynastie (cf. p. 61). Si la « restauration » dont parle le texte (*c*) eut lieu sous un ramesside, on voit que Mentouhotep ne jouit que pour un temps de sa fraîcheur retrouvée.

(1) Ranke, *Personennamen* 222, 9.

De quelle « décrépidité » parlent ces textes ? Le martelage d'Aménophis IV sur le nom d'Amon, celui de Montou, celui de Ma<sup>c</sup>et, et celui de Karnak ? Peut-être, car ces quatre noms ont été en effet martelés, puis rétablis à un moment d'orthodoxie retrouvée.

Mais ce qui est plus grave, dans les deux statues récemment découvertes, mais aussi dans la plupart des autres statues jusqu'ici retrouvées, c'est que Mentouhotep *a été décapité* ; la seule statue qui porte encore sa tête (Louvre A 123) montre un visage « si usé qu'on a peine à reconnaître les traits du scribe » <sup>(1)</sup>. Or ces deux têtes qui furent détachées, furent aussi rétablies ; la forme des deux cassures montre qu'une tête fut recollée, avec tenon et mortaise, sur l'emplacement d'où elle avait été arrachée.

Peut-être pouvons-nous ainsi reconstituer les mésaventures de Mentouhotep :

1°) Ces statues furent d'abord placées dans le temple le plus ancien de Karnak, sous Amenemés II, dans la salle des offrandes, ou dans la cour voisine des sanctuaires, l'image exacte de ce temple le plus ancien étant encore floue dans notre esprit. Il prenait ainsi sa part du culte quotidien, et les textes rappelaient à chaque prêtre qui officiait quel grand personnage il avait été.

2°) Visibles encore au temps d'Aménophis IV, bien que le temple ait, entre-temps, singulièrement crû en dimensions, ces statues furent martelées, et peut-être furent-elles à ce moment décapitées — encore que les martelages atoniens aient eu pour intention de proscrire des noms, et non pas de s'en prendre à des personnages du temps passé.

3°) Vers la XIX<sup>e</sup> ou XX<sup>e</sup> dynastie, un troisième prophète d'Amon, qui pensa peut-être pouvoir, avec ces nombreuses statues, s'offrir sans trop de frais une illustration personnelle, fit de ce Mentouhotep sans tête et d'une certaine façon « disponible », son « ancêtre », et lui rendit un visage. Un sien confrère en faisait autant avec la statue voisine.

4°) Un peu après l'époque libyenne, deux de ces statues, ayant une nouvelle fois perdu leur tête, furent enfouies dans la tribune qu'on consolidait.

5°) Les autres statues restèrent visibles, et disparurent dans la « Cachette » lors de l'enfouissement définitif, bien longtemps plus tard.

Ainsi, à travers ses visages successifs, et au prix de mille avatars, Mentouhotep prit-il sa part, pendant près de deux mille ans, des offrandes quotidiennes du temple de Karnak ; juste récompense pour celui qui avait, comme vizir, contribué à établir la justice sur cette terre, et avait sans doute pris une part importante dans l'édification et l'organisation du premier temple d'Amon.

<sup>(1)</sup> Vandier, *Manuel III*, p. 275.